



Les migrants

Lettre 103 aux cercles de silence

Mars 2025

Enfin ! , avec le rapport annuel de l'Union européenne (plus Suisse et Norvège) (<https://euaa.europa.eu/publications/latest-asylum-trends-2024-annual-analysis>) sur les demandes d'asile en France, on dispose d'informations fiables qui permettent de connaître effectivement ce qui se passe, en évitant les fausses informations (page 22). Dans le monde, la première région en matière de morts sur les routes de l'exil est l'Asie, puis l'Afrique et la Méditerranée ; vient ensuite les Caraïbes et l'Amérique centrale et du Nord.

Je rappelle que, pour ces lettres, le plus souvent, les textes sont issus du site : <https://www.infomigrants.net/fr/> (ce qui n'est pas rappelé en fin de chacun d'entre eux). Quant aux autres textes, leurs sources sont indiquées en fin de chaque texte.

Michel Girard

Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	2
Cornebarrieu	2
FRANCE.....	2
Nouvelles loi immigration : polémique sur le niveau exigé pour les tests de français.....	2
Circulaire de Gérald Darmanin aux procureurs pour "repérer" les étrangers expulsables	3
Migrants et jeux Olympiques.....	3
La dématérialisation des procédures " crée des sans-papiers"	4
A court de solutions, l'Aide sociale continue d'héberger des mineurs étrangers à l'hôtel, même si la loi l'interdit.....	6
Un salon de l'emploi pour les réfugiés.....	7
Brest.....	7
Cognac	8
Fontenay-sous-Bois	8
Lyon	10
Mondeville.....	11
Montboucher-sur-Jabron.....	11
Paris	12
Saint-Jacques-de-la-Lande (Proche de Rennes)	16
Yvelines.....	16
MANCHE	18
MEDITERRANEE	20
UNION EUROPÉENNE	22

Rapport annuel de l'UE sur les demandes d'asile en 2024	22
Allemagne	24
Autriche	26
Belgique	27
Espagne	28
Grèce	36
Pologne	37
EUROPE	39
Lancement d'une plateforme d'information régionale pour l'emploi des personnes réfugiées en Europe ..	39
Bosnie- Herzégovine.....	40
Royaume-Uni.....	40
AFRIQUE	40
Diantre !!! Nos jeunes africains sont encore dans les pirogues	40
Niger	42
Sénégal.....	43
Tunisie.....	45
AMERIQUE	47
Canada	47
USA	47
INTERNATIONAL	48
Gel des financements américains, le HCR s'inquiète des "conséquences dramatiques" sur les exilés.....	48
8 938 personnes mortes sur les routes migratoires	50
dans le monde	50
TEMOIGNAGE.....	50

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

CORNEBARRIEU

Des travaux importants doivent être faits pour, en particulier, réparer l'absence de chauffage dans certains secteurs. Il est donc prévu de fermer un secteur après l'autre mais les devis sont toujours en attente... et le froid est toujours là ! Comme déjà dit dans les précédents messages, la durée de rétention s'allonge vers 75 /90 jours avec la crainte de se faire reprendre.

FRANCE

NOUVELLES LOI IMMIGRATION : POLEMIQUE SUR LE NIVEAU EXIGE POUR LES TESTS DE FRANÇAIS

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'immigration en France, les étrangers

devront passer un examen de langue s'ils souhaitent rester dans le pays. Des dizaines de milliers de personnes seront concernées par cette obligation et risquent même d'être expulsées du pays si elles n'atteignent pas le niveau requis. Pour de nombreuses personnes qui ont un emploi et vivent en France depuis des années, cette nouvelle exigence pourrait avoir un impact significatif sur leur avenir. Les associations dénoncent, elles, un niveau de langue exigé beaucoup trop élevé.

CIRCULAIRE DE GERALD DARMANIN AUX PROCUREURS POUR "REPERER" LES ETRANGERS EXPULSABLES

En France, le ministre de la Justice joint la parole aux actes. Il disait il y a quelques jours vouloir simplifier l'expulsion des détenus étrangers vers leurs pays d'origine. C'est désormais écrit noir sur blanc dans une circulaire directement adressée aux procureurs et aux directeurs de prison. Il en a détaillé le contenu dans le Journal du dimanche.

Leur mission d'après cette circulaire : "*reperer*" les détenus étrangers, "*éligibles*" à une expulsion du territoire français. D'après le garde des Sceaux, la mesure est nécessaire pour désengorger les prisons françaises, car avec plus de 80 000 détenus, dont un quart d'étrangers, pour 60 000 places, la surpopulation carcérale bat des records. En activant ce nouveau levier, il estime que cela réglerait le problème. Sa méthode : recourir davantage aux libérations anticipées et à la libération conditionnelle-expulsion. Une mesure applicable quand un condamné étranger a déjà purgé la moitié de sa peine en France et quand il fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français. Le ministre veut aussi encourager les procédures de transfèrement pour que le détenu purge sa peine dans son pays d'origine. C'est possible pour les ressortissants européens, puisqu'une décision européenne est intégrée au Code de procédure pénal français. La situation se complexifie en revanche pour les ressortissants-non européens, cinq fois plus nombreux derrière les barreaux. Cela nécessite une renégociation des conventions bilatérales avec chaque État.

MIGRANTS ET JEUX OLYMPIQUES

La nouvelle vie d'Aristote Ndombe, nageur qui a fui la RDC après les JO de Paris

Combien sont-ils à avoir franchi le pas ? Des dizaines, peut-être plus ? De nombreux athlètes africains qui ont participé l'été dernier aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris ont choisi de ne pas rejoindre leur délégation à l'issue de la compétition et de fuir leur pays. Ils vivent aujourd'hui en France ou en Belgique, espérant obtenir le statut de réfugié. Parmi eux, Aristote un nageur congolais, spécialiste du 50m crawl, vit aujourd'hui dans l'ouest de la France, animé d'un rêve, celui de participer aux Jeux olympiques de Los Angeles dans l'équipe des réfugiés olympiques.

Quatre à cinq kilomètres de nage par jour, du lundi au vendredi... Pour s'améliorer sur sa distance phare, le 50m crawl, il s'astreint depuis des mois à un entraînement rythmé. Le nageur de 24 ans a trouvé refuge à Rennes, où il est arrivé l'été dernier un peu par hasard. "*J'avais rencontré un Congolais au niveau de la gare du Nord (à Paris). Il m'avait parlé de la ville de Rennes, il m'avait dit : 'Là-bas, vous allez trouver quand même assez de structures un peu modernisées pour continuer votre carrière sportive'*". Problème, le dispositif d'aide aux demandeurs d'asile lui est rapidement refusé. L'athlète vit alors dans le dénuement le plus total. "*Au début, raconte-t-il, je me suis retrouvé à la rue comme un SDF. Je me suis même retrouvé dans des tentes...*" La solidarité congolaise va

alors fonctionner à plein régime. Certains ressortissants établis dans la capitale bretonne lui viennent en aide, tout comme cet avocat et mandataire sportif qui lui permet de bénéficier finalement des conditions matérielles d'accueil, dispositif de soutien aux demandeurs d'asile. Une première victoire en guise d'espoir. Le nageur peut désormais s'adonner à sa passion au cercle de natation Paul-Bert de Rennes, qui l'a accueilli sans sourciller. Dans ce centre moderne, les conditions d'entraînement sont tout autre qu'en RDC. *"La natation au Congo n'était pas assez modernisée parce qu'il n'y avait pas de piscine olympique, explique celui qui fut champion de RDC sur 50m crawl et 100m crawl. On s'entraînait dans une piscine privée de 33m, c'était vraiment compliqué."*

Il veut désormais tourner la page de cette ancienne vie. Il assure ne pas avoir le mal du pays : *"La seule personne qui me manque, c'est mon fils"*, confie-t-il sans vouloir s'étendre sur sa vie passée et ses années dans le Mai-Ndombe, province dont il est originaire. Son but désormais : participer aux Jeux olympiques de Los Angeles en 2028 avec l'équipe des réfugiés olympiques. Comme première étape, il visé l'obtention du statut de réfugié en France. Un processus long et incertain, puisque sa demande d'asile ne devrait pas être étudié avant six mois à un an.

<https://www.rfi.fr/fr/sports/20250316-la-nouvelle-vie-d-aristote-ndombe-nageur-qui-a-fui-la-rdc-apr%C3%A8s-les-jo-de-paris>

LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES " CREE DES SANS-PAPIERS "

Dans les locaux du 17^e arrondissement de Paris, six bénévoles de la Cimade enchaînent les entretiens. À l'extérieur, une petite foule s'est formée devant la porte. Chacun espère obtenir de l'aide pour demander un titre de séjour, ouvrir un dossier d'aide médicale d'État ou encore faire venir sa famille par réunification familiale. Ici, les bénévoles tentent aussi de résoudre *"les problèmes ANEF"*, pour Administration numérique pour les étrangers en France. Apparue en 2014, cette plateforme de dématérialisation s'est généralisée à la plupart des démarches administratives liées à l'immigration depuis 2022. Mais, les défaillances s'y accumulent et la lenteur des procédures ainsi que la difficulté à obtenir une réponse individualisée donnent lieu à d'inextricables blocages et parfois même plongent les étrangers dans l'irrégularité.

De nombreuses personnes sont victimes de la dématérialisation des procédures. L'ANEF a fait de cet Afghan de 34 ans un habitué de la permanence d'accès au droit de la Cimade. Quand il a obtenu la protection subsidiaire en France en juin 2021, il s'est vu remettre un récépissé dans l'attente de la réception de son titre de séjour de quatre ans. Mais, quatre ans plus tard, il attend toujours son titre de séjour car son compte ANEF est bloqué sur un message d'erreur indiquant que son état-civil de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) n'a pas été établi. Or, celui-ci l'a été en janvier 2023. *"Tous les trois mois, je dois demander un nouveau récépissé. Je finis par l'obtenir mais ils mettent trois semaines à me le donner et ça m'est déjà arrivé d'obtenir un récépissé déjà périmé"*, raconte-t-il. Il travaille dans un supermarché et, par chance, son employeur accepte de le faire travailler avec un récépissé. Mais ce document temporaire ne lui permet pas de voyager. Depuis qu'il est arrivé en France il est ainsi empêché de se rendre en Iran pour voir sa femme. Et la situation est en train de virer au casse-tête familial car sa belle-famille ne comprend pas qu'il ne puisse pas se déplacer et l'accuse d'avoir abandonné son épouse. *"Je n'en peux plus d'attendre. Pourquoi on me fait ça ? J'ai toujours fait les choses comme il fallait, je ne mérite pas ça !"*, s'indigne le jeune homme.

Un Afghan de 32 ans, qui a perdu le sommeil, est arrivé en France en 2018 et a obtenu une protection subsidiaire lui donnant droit à un titre de séjour d'un an. Il raconte dans un français parfait que chaque année, jusqu'en 2023, son titre de séjour lui était renouvelé sans souci. Mais en février 2023, alors qu'il doit renouveler son titre de séjour pour obtenir cette fois-ci un titre valable

quatre ans, il se confronte à l'ANEF. Il attend depuis deux ans son titre de séjour. En raison de ce retard, cet Afghan de 32 ans a perdu son emploi. Il fait les démarches demandées et fini par apprendre que le renouvellement de son titre de séjour est accepté. Mais depuis deux ans, il attend la convocation de la préfecture pour récupérer le précieux sésame. Entre temps le jeune homme, qui travaille depuis cinq ans dans le bâtiment, est devenu père et s'est vu proposer un CDI par son employeur. Mais après huit mois de travail avec des attestations provisoires d'instruction (API) affirmant que son titre de séjour avait été reconduit, il a perdu son emploi en novembre. Son employeur exige désormais un vrai titre de séjour pour l'embaucher.

Face à ces situations, les bénévoles des permanences d'accès au droit se sentent impuissants et dénoncent d'une seule voix un "**systeme qui crée des sans-papiers**". *"C'est très décourageant, les gens ne sont pas bien. Quand ils viennent nous voir, c'est qu'ils essayent de démêler leur situation depuis un moment"*. Alors quand tout est bloqué, la bénévole invite les personnes à prendre un avocat pour déposer un recours en annulation devant un tribunal administratif. *"On considère que l'absence de réponse [de la préfecture] vaut rejet. Déposer un recours en annulation, c'est alors le seul moyen d'obtenir un rendez-vous en préfecture"*.

C'est ce qu'il a été obligé de faire. Aidé par son avocate, il pourrait obtenir prochainement son titre de séjour. Mais à quel prix ? Outre le stress et le conflit familial provoqué par l'attente, le jeune Afghan, qui n'a pas le droit à l'aide juridictionnelle car il travaille, a dû emprunter de l'argent à un ami pour payer les frais de son avocate.

Respectivement en octobre et décembre 2024, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et la Défenseure des droits ont publié des rapports alertant sur les atteintes aux droits des étrangers engendrées par l'ANEF. Le Bureau de la Défenseure des droits y indique avoir observé une augmentation de 400 % en quatre ans - entre 2019 et 2023 - des réclamations relatives aux droits des étrangers. En plus des problèmes, cette organisation indépendante a souligné *"l'impossibilité de déposer [une] demande de titre de séjour en ligne au motif qu' [un] titre précédent n'est pas considéré [...] comme ayant été remis, alors même que celui-ci l'a bien été [...]"* ou encore *"l'impossibilité de réaliser une démarche sur l'ANEF faute de pouvoir la sélectionner"*.

Un problème récurrent avec les dossiers des jeunes réfugiés majeurs a été noté. *"Pour les personnes qui ont été reconnues réfugiées avant 2022 alors qu'elles étaient mineures et qui demandent aujourd'hui un titre de séjour, c'est une catastrophe. L'ANEF ne les reconnaît pas"*. Face à toutes ces difficultés, *"les personnes étrangères apparaissent comme les usagers les plus durement mis à l'épreuve par la dématérialisation des procédures administratives"*, a dénoncé la Défenseure des droits dans son rapport.

En juin 2022, le Conseil d'État avait contraint l'État à mettre en place un accompagnement suffisant des usagers et des solutions de substitution au cas où celui-ci ne serait pas adapté à leur profil. Mais l'accompagnement en question se résume au Centre de contact citoyen (CCC), joignable par formulaire numérique et – en théorie – par téléphone. *"J'ai déjà essayé d'appeler le CCC. J'ai eu 50 minutes d'attente pour finalement avoir une personne au téléphone que je n'entendais pas et qui m'a demandé d'envoyer un mail au CCC"*, témoigne la responsable du CEDRE. Le deuxième volet de l'accompagnement, les Points d'accès numériques (PAN) ne valent guère mieux. *"Ils sont tenus par des jeunes en service civique qui n'ont pas de connaissances administratives"*, dénonce la chargée de mission réfugiés et migrants à la FAS. Mais *"personne n'est formé à l'ANEF, tout le monde se tire les cheveux"*, concède-t-elle.

Au CEDRE, un réfugié nigérian est venu chercher de l'aide car son titre de séjour lui a été volé. Pour en faire un duplicata, ce réfugié doit se connecter à l'ANEF mais il n'a plus accès à son compte car son numéro d'étranger – nécessaire à la connexion - se trouvait sur son titre de séjour. Face à lui, la bénévole au Secours catholique, tâtonne. Le CCC a répondu à son mail de la semaine dernière par un message automatique sans lien avec le problème exposé. *"Je vais essayer d'appeler la préfecture"*, murmure pour elle-même la jeune femme. Et d'essayer un, puis deux, puis trois

numéros, en vain. "On est face à un mur et, en fait, on ne fait même pas quelque chose d'intéressant", déplore-t-elle.

La Direction générale des étrangers en France (DGEF) dit être consciente de l'impact de ces dysfonctionnements et travailler d'arrache-pied à leur résolution. "Le système de remontée des bugs a été mieux organisé au cours de 2024", avance cette antenne du ministère de l'Intérieur. De son côté, la Défenseure des droits a présenté 14 recommandations dans son rapport de décembre. Elles incitent les autorités françaises à faire évoluer l'ANEF pour permettre aux usagers de "réaliser toute démarche par un canal non dématérialisé", à "mettre en œuvre le renouvellement automatique des attestations de prolongation d'instruction" ou encore à "doter chaque préfecture d'un service d'accompagnement joignable par téléphone".

A COURT DE SOLUTIONS, L'AIDE SOCIALE CONTINUE D'HEBERGER DES MINEURS ETRANGERS A L'HOTEL, MEME SI LA LOI L'INTERDIT

En France, depuis un an, l'Aide sociale à l'enfance a l'obligation de placer les mineurs qui lui sont confiés dans des structures dédiées. Pourtant, de nombreux jeunes étrangers non accompagnés sont hébergés dans des hôtels, avec très peu de suivi social et éducatif. Dans l'Essonne, au sud de Paris, au moins sept hôtels hébergeraient, pour le département, des jeunes étrangers, selon une estimation de l'association Utopia 56.

La loi Taquet adoptée en 2022 encadre strictement le placement des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance, qu'ils soient français ou étrangers. "Il y a, par la loi, une interdiction absolue de placer des jeunes dans des hôtels. C'est très clair. En cas d'urgence, une dérogation est possible, mais les mineurs doivent être placés pendant une durée maximum de deux mois dans des centres de vacances et des structures de jeunesse", rappelle une avocate. Contacté par mail, le département de l'Essonne dit avoir été obligé d'héberger des jeunes en hôtel et travaille à réduire ces hébergements alternatifs. La seule contribution quotidienne du département est 5 euros par jour à dépenser, car les repas ne sont pas fournis dans l'hôtel.

"Là, il est 23 heures, tu es en train de dormir et tu entends l'alarme. Là, c'est quelqu'un qui a fumé dans la chambre. C'est tout le temps comme ça, tu ne peux pas dormir". Sur son portable, ce mineur camerounais montre les images filmées à l'intérieur de la chambre d'hôtel où l'Aide sociale à l'enfance l'a placé provisoirement. Impossible de passer une nuit tranquille. Il ne s'y sent pas en sécurité : "Vous ne pouvez pas mélanger des mineurs avec des majeurs et des gens qui viennent polluer l'hôtel et faire autre chose. Les toilettes ne sont pas hygiéniques, donc à tout moment, tu peux avoir une infection. Ou même les stupéfiants, ça fume souvent dans les douches."

Très vite, les jours se transforment en semaines, puis en mois. Il se lie d'amitié avec un autre jeune camerounais âgé de 16 ans, qui attend d'être placé dans une structure adaptée : "Moi, je suis resté dix mois, alors que normalement, on était censé faire quelques semaines et on devait me placer dans une structure. Mais jusqu'à présent, pas de suite".

Les passages des intervenants sociaux sont rares et les journées sont longues pour les deux garçons qui, malgré leurs évaluations de niveau, ne sont toujours pas scolarisés. "Ils nous ont dit qu'ils cherchaient un établissement, mais pour l'instant, il n'y a rien". "Ils m'ont dit que j'allais normalement rejoindre un lycée, mais que je devais attendre jusqu'en septembre. Et en attendant, on tourne, on tourne... Le soir, on se couche, le matin, c'est pareil..."

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-france/20250318-france-%C3%A0-court-de-solutions-l-aide-sociale-contrainte-d-h%C3%A9berger-des-mineurs-%C3%A9trangers-%C3%A0-l-h%C3%B4tel>

UN SALON DE L'EMPLOI POUR LES REFUGIES

Mercredi 19 mars 2025, se tenait à Paris, la deuxième édition du Salon de l'emploi pour les réfugiés, organisé par Tent - un réseau de 45 grandes entreprises qui s'engagent à améliorer l'employabilité des personnes réfugiées - et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Selon France Travail, les réfugiés seraient trois fois plus touchés par le chômage. En cause : barrière de la langue, manque de réseau ou encore lourdeurs administratives.

Une congolaise a obtenu son statut de réfugiée en France il y a trois ans. Elle s'est formée aux métiers de la cuisine, un secteur sous tension. Mais, elle rencontre d'importantes difficultés à trouver du travail dans ce domaine. *"C'est difficile. J'ai postulé en ligne mais je ne reçois aucune réponse. J'ai déposé beaucoup de CV : 10, 20 même 40 ! Aucune réponse, ou on me dit : 'Il n'y pas de place madame'. Je ne sais pas si c'est parce que je suis Congolaise... Pourtant, je suis motivée et dynamique"*. Pour se donner toutes ses chances, la Congolaise s'est déplacée au Salon de l'emploi pour les réfugiés.

Parmi les exposants ce mercredi, il y a Idex, une société spécialisée dans l'énergie. Selon son coordinateur RSE, l'entreprise dispose actuellement de 600 offres d'emplois dans toute la France. Cela concerne des métiers souvent techniques pour lesquels ils ont du mal à recruter. *« C'est difficile[de recruter], c'est pour ça qu'on s'ouvre à d'autres types de profils. On a des freins et des barrières un peu naturellement mais je pense qu'il faut poser des questions, creuser un petit peu. "*Et même parfois, les candidats ne parlent pas de certaines expériences et de certaines choses qu'ils ont faites et qui peuvent nous intéresser. On a des profils intéressants il y a des expériences intéressantes, après, ça va dépendre des différentes expériences. Les métiers qu'on propose sont en majorité assez techniques. Donc, il faut tester, faire des essais pour voir si ça peut coller et être ouvert d'esprit."

Pour les entreprises qui auraient encore des réticences, la directrice de Tent France souligne l'apport des personnes réfugiées. *"Celles-ci arrivent avec des compétences et des qualifications importantes. Elles permettent d'améliorer la diversité dans l'entreprise. Donc, c'est source d'innovation. Nous constatons également que les personnes réfugiées - du fait de leurs parcours - sont particulièrement fidèles à l'entreprise qui les recrute. Elles sont très motivées et résilientes. Souvent, elles ont des parcours assez notables dans les entreprises. Donc c'est vraiment gagnant aussi du point de vue business pour les entreprises."* Elle souligne également qu'il faut près de dix ans à un réfugié pour retrouver un emploi à hauteur de sa qualification d'origine. Une étude de l'Institut français des relations internationales parmi les personnes réfugiés qui cherchent un emploi montre que 40% ont un emploi un an après l'obtention de leur statut.

BREST

"Un gars arrive sans rien et crée toute une communauté, c'est génial"

Arrivé mineur et sans papiers, Arnel Le Malabar est devenu influenceur et humoriste. Il chante son amour pour Brest et fait le buzz sur les réseaux. Retour sur son parcours inspirant, entre intégration, succès en ligne et passion pour sa ville d'adoption. Il est Ivoirien et chante les louanges de la cité du Ponant. Il aime la ville qui l'a accueilli lorsqu'il est arrivé à seize ans, sans papiers.

Après un BTS, il travaille aujourd'hui comme conseiller client dans le secteur des logiciels, un parcours qu'il doit à sa détermination et à l'éducation qu'il a reçue en France. *"Après mon OQTF (obligation de quitter le territoire français), je n'avais pas d'autre espoir que l'école, donc je me suis concentré, j'ai pris ça au sérieux"*, explique-t-il. Pourtant, malgré son investissement, il a dû se battre pour obtenir le droit de travailler. *"Je trouve dommage qu'ils aient payé tout mon parcours scolaire, de la seconde jusqu'à mon BTS, et ne pas me donner la possibilité de pouvoir mettre en pratique ce que j'ai appris"*, déplore-t-il. C'est avec cet argument qu'il a sollicité une demande de titre de séjour, une requête qui a été acceptée. *"On me l'a accordé pour pouvoir travailler"*.

Le précieux document en poche, il mène désormais une double vie : salarié d'une part, et créateur de contenus humoristiques en ligne le reste du temps. Aujourd'hui, sa popularité explose avec la chanson *Bienvenue à Brest*, qui approche les 100 000 vues sur YouTube, plus d'un mois après sa publication. *"C'est une révélation pour moi aux yeux des Brestois et des Bretons"*, affirme-t-il avec fierté. *"Un gars qui arrive dans la ville sans rien, qui ne connaissait personne et qui réussit à créer toute une communauté autour de lui... Pour moi, c'est quelque chose de génial."* Grâce à cette notoriété soudaine, il remarque un changement dans le regard des gens. *"Quand ils m'approchent, ils ne pensent même plus que je suis un migrant"*, explique-t-il. *"Ils voient plutôt le gars qui a réussi, qui a fait la chanson sur Brest, qui est devenu connu aux yeux des Brestois. Et ça, ça change tout."*

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/video-un-gars-arrive-sans-rien-et-cree-toute-une-communaute-c-est-genial-le-parcours-inspirant-d-armel-le-malabar-3641617>

COGNAC

Un jeune albanais bien intégré à Cognac, menacé d'expulsion faute de papiers

A Cognac, un ressortissant albanais fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français : ses papiers ne sont pas en règle. Pourtant, arrivé en France à 17 ans en 2017, il est parfaitement intégré. Il a un CDI dans un bar de Cognac, il parle un français impeccable, il est marié à une Albanaise elle aussi à Cognac, et il a de nombreux amis. Mais il doit quitter le territoire français avant le 10 avril. *"Je n'ai pas le choix, parce que sinon ils viennent me chercher où que je sois. Il faut que je reparte et essayer de bouger les choses de là-bas"*. Il est arrivé en France en tant que mineur isolé. Depuis, il a réussi un CAP de restauration. Mais la régularisation de sa situation a traîné, jusqu'à ce qu'on lui dise une première fois, en 2023, qu'il était sous obligation de quitter le territoire français. Il a fait un recours qu'il a gagné au tribunal administratif. Pendant ce temps-là, il a signé un CDI au bar Luciole à Cognac. Mais ses papiers ne sont toujours pas en ordre.

Les propriétaires du bar, ses employeurs, ou plutôt ses amis, le soutiennent dans cette épreuve. C'est l'employé modèle, et l'univers charentais de la restauration peut difficilement se passer de salariés de cette qualité en CDI, alors que la nouvelle crise du cognac n'est qu'à ses débuts, et qu'elle se ressent aussi dans les bars et les restaurants de Cognac. *"Il travaille aussi bien et il est aussi intégré que mon deuxième employé qui est français de souche si on veut. Il n'y a pas de distinction par rapport à lui, à part sa nationalité"*, témoigne Guillaume le co-propriétaire du bar Luciole à Cognac. La Préfecture de la Charente explique sa position par une **stricte application de la loi** : il n'avait pas de visa salarié, il n'a pas pu prouver sa présence en France pendant un an et demi, il a commencé à travailler avant d'avoir un titre de séjour valide, et il est connu pour plusieurs infractions. Il reconnaît une conduite sans assurance, *"je ne suis pas un criminel, j'ai simplement eu un petit bémol"*.

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-la-rochelle/cognac-un-albanais-qui-travaille-en-france-menace-d-etre-expulse-vers-son-pays-d-origine-5042193>

FONTENAY-SOUS-BOIS

L'Oasis, un lieu qui "atténue le stress" des demandeurs d'asile avant leur entretien à l'Ofpra

À quelques mètres de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), la Croix-Rouge et JRS France ont ouvert l'Oasis, un lieu qui accueille les demandeurs d'asile avant leur entretien.

Une Ivoirienne d'une trentaine d'années s'apprête à vivre l'un des moments les plus importants de sa vie. Dans quelques heures, passera son entretien de demande d'asile à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Un rendez-vous crucial qui déterminera son avenir en France, l'agence étant chargée d'examiner les dossiers d'asile et d'accorder ou non le statut

de réfugié. *"À cause du stress, je n'ai presque pas fermé l'œil de la nuit"*, dit-elle, en mangeant un plat de riz et de poisson qu'elle a préparé à trois heures du matin. Son mari, en face d'elle, acquiesce d'un geste de la tête, leur fillette de neuf mois dans les bras. *"J'avais trop de choses dans ma tête : ne pas rater le train, trouver l'Ofpra, ne pas être en retard... Tout se bousculait"*. L'Ivoirienne a débarqué à Paris le matin même à 9 h 30 à la gare de Lyon, avec son bébé et son mari, qui a aussi rendez-vous avec l'Office. Depuis son arrivée en France, en 2023, la famille est hébergée dans un centre d'accueil de Saint-Étienne, en Auvergne-Rhône-Alpes. Sans contact en région parisienne, elle pensait *"rester dans un coin en attendant [son] rendez-vous de 14h"*. Dans le RER qui l'a amenée à l'Ofpra, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), la mère de famille a essayé de repérer des parcs pour patienter avec sa fille et son mari. Mais en arrivant devant l'agence ce lundi matin, elle est approchée par une équipe de bénévoles qui lui proposent une alternative. C'est comme ça qu'elle s'est retrouvée dans les locaux de l'Oasis, à 500m de l'Office. Depuis février 2024, JRS France (Jesuit refugee service) et la Croix-Rouge ont ouvert un espace pour accueillir à la journée des demandeurs d'asile avant leur rendez-vous décisif.

"Ce lieu répond à un impensé du système", explique la coordinatrice de l'Oasis pour la Croix-Rouge. *"Le jour de leur rendez-vous à l'Ofpra, les personnes sont livrées à elles-mêmes. Certaines ont dormi à la rue et n'ont pas mangé depuis des jours. D'autres ne connaissent pas Paris et la région parisienne car elles sont hébergées en région. Elles sont seules alors qu'elles doivent être en forme pour livrer leur récit à un inconnu, dire des choses qu'elles n'ont peut-être jamais racontées auparavant. On essaye d'atténuer leur stress en répondant à des besoins primaires. L'objectif est de leur offrir du répit : que les demandeurs d'asile se reposent et soufflent psychologiquement"*.

La plupart des exilés rencontrés ce jour-là dans les locaux de l'Oasis ont le visage fermé. Le stress se lit dans les regards, quand les yeux ne sont pas rivés sur les téléphones. Les livres et les jeux de société en libre-service n'ont pas trouvé preneurs. Les demandeurs d'asile semblent trop préoccupés pour se distraire. Malgré une boule au ventre, certains décident tout de même de manger quelques gâteaux et de se servir une boisson chaude. *"On est angoissé, on ne sait pas ce qu'il va se passer lors de l'entretien"*, dit un Guinéen de 21 ans, venu demander l'asile avec sa petite amie. *"C'est dur de revenir sur certaines périodes de sa vie"*, confie-t-il. La majorité des personnes rencontrées sont dans le flou total et ne savent pas à quoi s'attendre lors de leur rendez-vous avec un officier de protection de l'Ofpra. L'Oasis leur permet donc de se concentrer sur cette étape primordiale, sans avoir à penser à leur survie.

Un congolais, de 35 ans, se vide la tête à sa manière. Dès son arrivée dans les locaux, il s'est rué sur la table principale, où s'entassaient des pots de peinture, des feutres pour des ateliers d'art thérapie. Il est peintre en bâtiment dans son pays, manie aussi bien les rouleaux que les pinceaux de peinture. *"Cela me permet de penser à autre chose, je suis un peu stressé"*, affirme-t-il. En face de lui, un couple de Nigériens joue avec ses trois filles dans l'espace consacré aux petits. Les deux plus grandes s'amuse à monter une pyramide avec des cubes en cartons, tandis que la petite dernière, âgée de seulement quelques mois, est blottie dans les bras de sa mère. Au fond du local, un peu à l'écart, des fauteuils et des couvertures permettent à ceux qui le souhaitent de se reposer dans une ambiance tamisée, masques sur les yeux et bouchons d'oreille si besoin. À l'Oasis, les exilés peuvent aussi prendre une douche, voire même laver leur linge. Des kits d'hygiène, du maquillage et des vêtements sont distribués à la demande. *"C'est vraiment bien ici, je ne m'attendais pas à trouver un lieu comme ça"*, assure une femme. *"J'étais très stressée avant de venir à Paris mais depuis que je suis arrivée à l'Oasis, je me dis : 'Je suis là, maintenant il se passera ce qu'il se passera'. Le stress ne va pas m'aider de toute façon"*.

Depuis son ouverture en février 2024, environ 4 200 personnes ont été reçues dans ce lieu. En moyenne, les dix salariés et bénévoles qui se relaient quotidiennement accueillent chaque jour une trentaine de demandeurs d'asile. *"On a une jauge à ne pas dépasser, c'est-à-dire qu'on ne peut pas recevoir plus de 20 personnes en même temps"*, précise la coordinatrice du lieu pour JRS.

LYON

Expulsion de réfugiés d'une école, une décision "indigne" pour « Jamais sans toit »

Installés depuis décembre 2024 dans l'ancienne école maternelle Gilibert, 80 sans-abris devraient être expulsés à partir de 1er avril. Après avoir été délogés en novembre 2024 de leur campement installé place Carnot, près de 80 sans-abris ont pu trouver refuge dans l'ancienne école maternelle Gilibert. *"Même si les conditions de vie sont loin d'être idéales en raison de la promiscuité et du manque d'équipements, ils sont enfin au chaud et en sécurité"*, se soulage le collectif Jamais sans toit, qui avait formulé une demande en ce sens. Néanmoins, cette solution reste temporaire. Après le 31 mars 2025, *"les occupants et les collectifs devront libérer le site afin de permettre des travaux préalables pour les pratiques artistiques amateurs de l'ENSBAL à la rentrée 2025-2026"*, indiquait alors la Ville de Lyon. Selon le collectif Jamais sans toit, les adjointes ont informé les familles - ils restent 60 personnes, certaines ayant trouvé une solution d'hébergement - du lancement de la démarche d'expulsion au 1er avril 2025.

D'après Jamais sans toit, trente enfants vivaient au sein du campement de la place Carnot. Le collectif, dans une lettre adressée au maire lyonnais, lui demande de ne pas lancer cette procédure d'expulsion : *"Nous ne remettons pas en cause l'intérêt pour les amateurs de l'école des Beaux-Arts de poursuivre leurs enseignements, mais il nous semble que la mise en sécurité des enfants doit primer sur ces considérations"*. Et de rappeler le soutien du président de la république, Emmanuel Macron, à la préfète après avoir voulu mettre en place une expérimentation pour *"fluidifier"* le système d'hébergement. *"Dans ce contexte inquiétant, il serait absolument indigne de remettre ces familles vulnérables à la rue. En ce moment même, 24 établissements scolaires sont déjà occupés par des enseignants et parents d'élèves à bout de souffle"*, ajoute Jamais sans toit

<https://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20250319-lyon-capitale-lyon-les-re-fugie-s-de-l-e-cole-gilibert-biento-t-expulse-s-une-de-cision-indigne-d-apre-s-le-collectif-jst.pdf>

Hébergement d'urgence : Emmanuel Macron soutient la préfète du Rhône

La préfète avait voulu mettre en place une expérimentation visant à libérer des places dans les hébergements d'urgence saturés. Avec cette décision, la préfecture entendait mettre fin à la prise en charge de certains ménages logés depuis longtemps en hébergement d'urgence, pour accueillir des personnes plus vulnérables.

Oui mais voilà, avant même que cette expérimentation soit mise en place dans le Rhône, la préfecture avait été rattrapée par le gouvernement et par le ministre de l'Aménagement du territoire. Le 12 mars 2025, ce dernier avait annoncé *"mettre fin"* à cette expérimentation, expliquant qu'il *"n'y aura aucune remise en question de l'inconditionnalité de l'accueil et des droits des personnes."* Un camouflet public pour la préfète, arrivée à la préfecture du Rhône en janvier 2023.

Lundi 17 mars 2025, alors que la préfète était à l'Élysée pour y recevoir la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, Le président a tenu à lui apporter publiquement son soutien. Le chef de l'État a rendu hommage à sa décision. *"Je sais que ces derniers jours ont pu être tumultueux et ont pu avoir pour vous une étrange saveur voire un goût amer au moment de constater que le courage a pu mal se répartir entre les acteurs de vos dossiers les plus compliqués"* a débuté le Président, faisant donc référence à cette question sur l'hébergement d'urgence. Avant de poursuivre : *"Quand je dis que les hauts fonctionnaires n'ont de hauteur que s'ils osent : merci d'avoir osé. D'autant que vous ne l'avez pas fait en franc tireuse mais avec la loyauté que l'on vous connaît. Et dont nul ne peut douter. Et que c'est évidemment cette même loyauté qui vous réduit au silence aujourd'hui car c'est l'ADN des préfets, et c'est précisément cela qui rend si grande votre fonction."* *"Alors je veux être très clair : vous avez bien fait et vous avez toute ma confiance"* a conclu le président. Des mots forts qui ont dû rassurer la préfète du Rhône sur ce dossier complexe.

Alors que dans le département la durée de séjour moyen en hébergement d'urgence est

estimée à "44 mois", chaque année, 27 000 places d'hébergement et de logement de transition sont financées par l'État.

<https://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20250319-lyon-capitale-he-bergement-d-urgence-emmanuel-macron-soutient-la-pre-fe-te-du-rho-ne.pdf>

MONDEVILLE

Des solutions d'hébergement proposées aux dernières familles vivant à La Feuilleraie

Les résidents de l'ancien centre d'hébergement d'urgence de La Feuilleraie, à Mondeville (Calvados), se sont vus proposer une solution de relogement. Aux dernières nouvelles, il reste 14 familles, venant majoritairement de Géorgie et d'Albanie.

Alors que cet ancien Ephad accueillait 150 résidents, il avait été évacué en avril 2024, devenu dangereux et insalubre. La plupart avaient été relogés par l'État dans le département ou en Normandie, mais des familles avec enfants scolarisés à Mondeville avaient refusé ces propositions et y habitent toujours.

Depuis plusieurs mois, la mairie cherchait une solution avec le département pour reloger ces familles. Mardi 25 mars 2025, la préfecture du Calvados assure qu'« *en accord avec la Ville, malgré une très forte tension sur l'hébergement d'urgence dans le Calvados, de nouvelles propositions d'hébergement, toutes sur l'agglomération caennaise, ont été notifiées à l'ensemble des occupants vendredi 21 mars, afin de permettre leur mise à l'abri avec transport vers ces hébergements d'ici mercredi 26.* »

Quant au propriétaire des lieux, enjoint d'effectuer des travaux de mise en conformité des avril 2024 sur le site après plusieurs départs de feux, il ne les a jamais entrepris. « *La Ville et l'État ont tous deux saisi la justice et ouvert toutes les voies de droit pour engager sa responsabilité, pénale et civile* », ajoute la préfecture.

<https://www.ouest-france.fr/normandie/mondeville-14120/des-solutions-dhebergement-proposees-aux-dernieres-familles-vivant-a-la-feuilleraie-a-mondeville-a2086908-095c-11f0-8a07-c6476d4a0ef7>

MONTBOUCHER-SUR-JABRON

L'association "Une Main Pour Demain

« Une main pour demain » œuvre pour l'intégration de la population ukrainienne déplacée. Tout a débuté avec des familles qui ont échappé à la guerre et sont venues à Montboucher-sur-Jabron. Comme de plus en plus de réfugiés arrivaient, l'équipe s'est étoffée et aide désormais des centaines d'Ukrainiens vivant dans la Drôme, l'Ardèche et même en Vendée. Cela passe par différentes actions :

- L'aide au logement et au travail
- L'accès à la culture et échange interculturel pour tous
- L'apprentissage de la langue Française
- Les activités extrascolaires, telles que des cours d'informatique, les cours de la langue ukrainienne
- Collecte de fonds, de matériels médical et produits de première nécessité à destination de l'Ukraine

Les objectifs de l'association

- Soutenir les familles ukrainiennes en France touchées par la guerre, en mettant un accent particulier sur les femmes avec enfants, considérées comme les plus vulnérables, souvent séparées de leurs conjoints

- Aider les Ukrainiens à trouver un emploi, et à gagner en autonomie pendant leur séjour en France
- Promouvoir la culture ukrainienne et aider aux artistes et musiciens déplacés à cause de la guerre
- Faciliter la recherche de familles d'accueil ou de logements, une tâche souvent complexe en France en raison des contrats de location, en collaborant avec les municipalités et les personnes mettant à disposition ou louant leur domicile
- Favoriser la croissance et le développement des enfants, adolescents en finançant des activités périscolaires non aidées ou subventionnées
- Bâtir une communauté ukrainienne solide et résistante en France, capable d'aider les personnes venues d'Ukraine

Ce qu'elle a déjà fait...

- L'intégration de 87 Ukrainiens dans divers secteurs d'emploi à Montélimar, Montboucher-sur-Jabron et dans ses environs, tels que l'hôtellerie, la restauration, la fabrication, la nougaterie, les services techniques municipaux, les salons de beauté, etc.
- L'organisation de divers événements dont deux concerts à Montluçon et Montélimar, ainsi que le renouvellement du Festival Franco-Ukrainien sur une semaine intégrant un programme littéraire, cinématographique et musical, mettant en avant de petites entreprises artisanales et des musiciens et artistes de différents pays et horizons
- Une aide médicale et humanitaire à destination de l'Ukraine (envoi mensuel)
- Une aide apportée à plus de 105 Ukrainiens pour trouver un logement ou des familles d'accueil dans la Drôme, ainsi que 65 personnes en Vendée
- La coordination nationale (+ de 80 associations) du Projet "Ambulance Mitraillée", exposition d'une ambulance Ukrainienne ciblée par des tirs dans la région de Kharkiv
- L'organisation de cours d'informatique en anglais pour les enfants ukrainiens
- La contribution au défilé intergénérationnel à Saulce-sur-Rhône et à la fête Mosaïque à Montélimar
- La remise de livres aux enfants ukrainiens à l'occasion de la rentrée scolaire
- L'organisation d'un arbre de Noël pour 82 enfants à la fin de l'année 2023
- La mise en place d'un concert aux bougies avec la participation de Myroslava (Puy Saint Martin, Châteauneuf du Rhône)
- Une participation au Forum des associations Franco-Ukrainiennes à l'ambassade d'Ukraine à Paris
- L'association organise une MARCHÉ BLANCHE CITOYENNE POUR LA DEMOCRATIE pour rappeler l'annexion de la Crimée par la Russie il y a 11 ans. Samedi 22 mars à 15h – Départ devant le Théâtre de Montélimar.

<https://www.francebleu.fr/emissions/le-grand-invite-de-ici-drome-ardeche/l-association-franco-ukrainienne-une-main-pour-demain-1934831>

PARIS

Après l'évacuation de la Gaîté Lyrique, 27 jeunes migrants obligés de quitter la France

La Préfecture de police de Paris confirme que 27 OQTF ont été délivrées à des migrants interpellés à la suite de l'évacuation de la salle de spectacle parisienne. *"Face au refus d'évacuation opposé par 150 individus, 65 avaient été interpellés donnant lieu après premier examen de la situation par les services de police à l'instruction de 30 dossiers par le bureau éloignement"*, précise la Préfecture.

Comme depuis l'installation de 450 jeunes migrants venus d'Afrique subsaharienne dans la Gaîté Lyrique, le 10 décembre 2024, la question de leur âge est à nouveau au centre du bras de fer entre les associations et les autorités. Les premières revendiquent qu'il s'agit de mineurs. Ce que contestent la ville de Paris et la préfecture de région. Lors de l'évacuation, mardi 18 mars 2025, la police a "*modifié l'âge des jeunes pour les placer sous OQTF*", a déploré le délégué du collectif des jeunes du parc de Belleville. Décision contre laquelle le collectif entend engager des recours.

La préfecture a débloqué des places dans des centres d'hébergement temporaires pour adultes à Rouen, soit à 150 km de la capitale, et où ils ne pourront rester que trois semaines.

Sur la soixantaine de migrants interpellée, plusieurs attendent encore de passer un test de minorité, déterminant pour leur prise en charge. Un examen pour lequel "*il est très difficile de prendre rendez-vous*", regrette le collectif. D'autant plus avec l'éparpillement de ces jeunes hommes et femmes dans les rues de Paris. Seuls six ont accepté les solutions d'hébergement d'urgence proposées par la préfecture d'Île-de-France.

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/paris-apres-l-evacuation-de-la-gaite-lyrique-27-jeunes-migrants-obliges-de-quitter-la-france-1881103>

Expulsion sous tension de la Gaîté lyrique

Peu avant 6 h et dans les minutes qui ont suivi, des CRS et gendarmes mobiles ont forcé les cordons formés devant le théâtre par plusieurs dizaines de militants soutenant l'occupation, dans un climat houleux. Les forces de l'ordre sont ensuite entrées à l'intérieur de l'édifice situé dans le 3^e arrondissement et de jeunes migrants sortir du bâtiment avec leurs affaires personnelles pour se diriger vers une rue adjacente. De nombreux sacs et valises ont été laissés devant le théâtre. Vers 7 heures, une soixantaine de jeunes avaient quitté les lieux avec leur sac sur le dos. Ils étaient nombreux à ne pas monter dans les bus affrétés par la préfecture de police car des recours avaient été déposés.

Puis vers 8 h 30, une source policière a indiqué que l'évacuation de la Gaîté lyrique, qui appartient à la Ville de Paris, était terminée, ajoutant que la salle de spectacle "*pourra être restituée à ses gestionnaires*". Pour la préfecture cependant, pas de débordements. "Les [...] manœuvres se sont déroulées dans des conditions satisfaisantes malgré quelques tensions qui ont conduit à un usage ponctuel et proportionné de la force", a indiqué la préfecture de police de Paris dans un communiqué.

Peu avant 9 h cependant, les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants encore présents aux abords du bâtiment. "*Il y a eu une panique et un mouvement de foule, de jeunes migrants et des militants sont tombés par terre, se sont fait marcher dessus*", il y a eu "*plusieurs blessés*". Par ailleurs, il y a eu "*neuf blessés*" au total, a indiqué le préfet Laurent Nuñez. Parmi eux figuraient six migrants dont l'état ne nécessitait pas de prise en charge. Trois autres blessés ont été pris en charge : un migrant, un CRS, et un journaliste blessé au genou. Un dispositif de sécurisation du lieu restera en place "*dans les jours qui viennent*", a-t-il ajouté.

Une députée de gauche radicale, présente sur place, a dénoncé une "*intervention extrêmement violente*". Les forces de l'ordre "*tapent*" et "*frappent*" à coups de matraque, et ce alors que les "*jeunes étaient en train de ranger leurs sacs*" et que les manifestants étaient "*très pacifiques*". "*Nous sommes tous des enfants d'immigrés*", ont scandé lors de l'intervention jeunes migrants et manifestants venus en soutien, encerclés par des membres des forces de l'ordre casqués.

Le préfet de police de Paris avait pris lundi un arrêté ordonnant l'évacuation rapide de ce lieu occupé depuis le 10 février 2025 par de jeunes migrants venus notamment d'Afrique subsaharienne – jusqu'à 450 environ – demandant à être hébergés et affirmant être des mineurs devant être reconnus comme tels. Le préfet a invoqué un "*trouble à l'ordre public*" pour justifier l'évacuation. Il a promis que des solutions d'hébergement seraient proposées aux jeunes migrants et que leur situation administrative serait examinée et seront "*placées en rétention administrative*". Selon la

préfecture de police de Paris, 46 personnes ont été interpellées lors de l'évacuation : une pour "outrage et rébellion".

Des agents de la préfecture d'Île-de-France chargés de l'hébergement d'urgence, vêtus d'une chasuble rouge, étaient présents mardi matin sur place et discutaient avec de jeunes exilés. Ils proposent aux exilés de monter dans des cars à destination de différentes villes de France. Mais, "quasi-systématiquement" les jeunes ont refusé ces places d'hébergement "incités en ce sens par les collectifs militants présents", selon une source de la préfecture. "Il y a des places d'hébergement qui ont été proposées ce matin, certaines à Paris et d'autres ailleurs, sur lesquelles il y a un refus", a ajouté la maire socialiste de Paris. La majorité des jeunes ne veulent aussi pas quitter la capitale car ils y attendent un rendez-vous auprès d'un juge. Tous sont en recours pour faire reconnaître leur minorité - et ainsi espérer être pris en charge par l'ASE (Aide sociale à l'enfance). "Ils ont un dossier en cours ici, pourquoi partiraient-ils en province ? Cela n'a pas de sens", explique le fondateur de l'association Utopia 56 et présent sur les lieux depuis 5h du matin. "Pourquoi ils nous agressent comme ça ?", lâche un jeune Ivoirien arrivé il y a huit mois en France. "Je n'ai rien fait de mal, je vous jure, j'attends juste mon rendez-vous chez un juge, je ne pose de problème à personne". "C'est juste qu'il fait trop froid pour dormir dehors, alors c'est mieux d'être là, à la Gaîté", dit-il les yeux rougis par les gaz lacrymogènes.

"On n'est pas dans un soutien à l'évacuation, affirme ce mardi 18 mars 2025 l'adjointe à la maire de Paris chargée des solidarités et de l'hébergement d'urgence. C'est gênant d'en arriver à ça. Cela fait plus de trois mois que nous n'avons pas de réponse de l'Etat, c'est aujourd'hui qu'ils prennent la décision d'évacuer sans solution pour les jeunes de la Gaîté Lyrique". "Je dois aller à l'école ce matin, à 10 h. Je sais pas quoi dire à mon prof, il faut que je lui laisse un message pour dire que je serai pas là aujourd'hui", a témoigné un jeune migrant, ivoirien âgé de 15 ans. "Nous on tue pas, on vole pas. On est venus pour s'intégrer", a-t-il fait valoir.

Le 10 décembre 2024, un premier groupe d'environ 200 jeunes migrants rassemblés dans le « collectif des jeunes du parc de Belleville » s'était installé à la Gaîté lyrique. La Gaîté Lyrique avait annulé sa programmation culturelle depuis le 17 décembre 2024, se disant compréhensive et dénonçant "à la fois l'occupation et l'inaction des autorités". Depuis le début de l'occupation, la mairie et l'État se sont renvoyé la balle. Saisi par la Ville de Paris, propriétaire de la salle de spectacle, le juge des référés du tribunal administratif avait ordonné le 13 février l'évacuation dans un délai d'un mois. Mais la mairie a indiqué qu'elle ne ferait pas appel à la force publique, affirmant avoir lancé cette procédure pour forcer l'État, compétent en matière d'hébergement d'urgence, à "prendre ses responsabilités".

Une banderole noire ornait toujours mardi la façade du bâtiment, au-dessus de l'entrée: "Gaîté lyrique occupée. 400 vies en danger, 80 emplois menacés". Les salariés de l'établissement l'ont accrochée avant de partir le 26 février 2025, exerçant leur droit de retrait alors que, depuis mi-décembre, le lieu culturel était fermé au public. L'occupation de la Gaîté lyrique était devenue emblématique des tensions sur la question migratoire entre militants de gauche radicale, soutenant les exilés, et une extrême droite hostile à leur accueil en France.

Le 28 février 2025, le milliardaire et puissant allié de Donald Trump, Elon Musk, avait relayé sur X un article du journal britannique Daily Mail sur la situation du théâtre parisien, fustigeant une "empathie suicidaire" menaçant selon lui la "civilisation".

Le sénateur et conseiller communiste de Paris alerte : "Dans les semaines qui viennent, il y aura une autre occupation", c'est "un cercle infernal". "Ma crainte, c'est que ce soit une opération pour rien. C'est une opération d'évacuation sèche, il n'y a pas de solution d'hébergement à la clé !". "L'État n'a pas été capable de proposer des solutions d'hébergement concrètes." "Je vous l'annonce d'ores et déjà, dans les semaines qui viennent, il y aura une autre occupation de ce type et on aura ensuite une autre évacuation de ce type dans un cercle infernal qui ne débouche sur rien de concret et rien de positif", regrette-t-il. Selon l'Unicef, 2.000 enfants dorment tous les soirs dans la rue. "C'est

un chiffre qui a doublé depuis 4 ans et pour ce qui concerne Paris on est autour de 400 enfants dans les rues. On n'a jamais connu cela dans notre pays !", ajoute le sénateur de Paris, qui porte une résolution présentée ce mercredi au Sénat pour **mettre fin au sans-abrisme des enfants**. Si cette proposition de résolution est adoptée, *"mon objectif, c'est que le gouvernement crée dans les semaines, dans les mois qui viennent, des places d'hébergement et des logements nécessaires"*

"A Paris, 3.000 logements sont vides depuis plus de 5 ans", il appelle à mobiliser les bureaux vides, *"en particulier à La Défense"* pour héberger des familles. Le sénateur ajoute avoir déposé **une proposition de loi visant à ce que les villes aient la possibilité de réquisitionner les bâtiments vides**. Il pointe les conséquences du sans-abrisme des enfants sur leur santé, *"sur leur éducation et ça a des conséquences, y compris en termes de délinquance, parce qu'on est effectivement la proie à toutes sortes de trafics."*

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-ici-paris-ile-de-france/evacuation-de-la-gaite-lyrique-une-operation-pour-rien-reagit-ian-brossat-senateur-de-paris-6091132>

<https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20250318-paris-%C3%A9vacuation-houleuse-de-la-ga%C3%A9t%C3%A9-lyrique-occup%C3%A9e-pendant-trois-mois-par-des-migrants>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-gaite-lyrique-en-plein-coeur-de-paris-evacuee-ce-mardi-matin-par-les-forces-de-l-ordre-3105754>

La Maison des coursiers, un lieu de repos entre deux livraisons à vélo

Depuis début mars, au 210 rue Saint-Denis, en plein cœur de Paris, s'est installée la Maison des coursiers – après avoir passé plus de trois ans dans le 18^e arrondissement de la capitale, boulevard Barbès. Géré par l'association CoopCycle, la fédération de coopératives de livreurs à vélo, et subventionné par la mairie de Paris, le site reçoit quatre après-midis par semaine des coursiers employés par les plateformes comme Uber Eats ou Deliveroo. Chaque jour, trois salariés accueillent entre 20 et 30 personnes, majoritairement originaires d'Afrique de l'Ouest, dont beaucoup sont en situation irrégulière.

"J'aime bien venir ici, surtout quand il fait froid. On peut se réchauffer, prendre un café, et aller aux toilettes", dit un sans-papiers ivoirien de 33 ans, en attente de régularisation, qui travaille dans la livraison depuis son arrivée en France en 2019. *"Tant que ça ne sonne pas, on peut discuter"*, prévient-il, en montrant son téléphone. Ses journées consistent à attendre dehors, une alerte sur son smartphone lui indiquant la prochaine course. *"Le pire, c'est d'être dans la rue quand il pleut"*. Une grande partie des livreurs vivent loin du centre de Paris, et ne retournent pas chez eux - dans des zones avec un faible taux de commandes -, de peur de rater une course. Alors, la Maison des coursiers apporte un peu de répit et de convivialité à ces travailleurs précaires et solitaires. *"Je travaille du lundi au vendredi de 11h à 23h, pour 40 euros par jour"*. *"C'est très dur et très fatigant, mais je n'ai pas le choix"*. Ce lieu propose aussi divers services aux livreurs. Il est venu contester une amende, qu'il juge abusive. L'animatrice du lieu, l'aide à rédiger son courrier et le bordereau de la lettre recommandée. *"L'administratif, c'est compliqué"* pour le jeune homme.

Depuis septembre 2021, plus de 1 100 livreurs ont été suivis par la Maison des coursiers, certains pendant plusieurs années. L'accompagnement peut prendre différentes formes et les salariés sont multi-tâches : aide à la régularisation, à la déclaration d'impôts, accès à un logement, aux aides sociales, à l'insertion professionnelle, etc. Des cours de français et d'informatique sont également dispensés dans la structure. *"On aide aussi lors de conflits avec les plateformes, notamment les 'déconnexions', terme employé par les sites qui signifie en réalité un licenciement car les livreurs sont radiés du jour au lendemain, parfois sans raison"*, précise la coordinatrice de la Maison des coursiers. Quand les demandes dépassent leurs compétences, les membres associatifs transmettent les dossiers à des structures spécialisées, des avocats ou des syndicats. Comme pour le cas de ce jeune Africain qui a reçu la veille une Obligation de quitter le territoire français (OQTF). L'animatrice, active son réseau. *"On montera ton dossier d'aide juridictionnelle mais c'est l'avocat qui va tout t'expliquer et prendre en main ton dossier"*, explique-t-elle.

Le jeune homme monte ensuite à l'étage pour une consultation médicale. L'infirmière coordinatrice, effectue d'abord un état des lieux de la santé des patients, bien souvent éloignés du système de soin depuis des années. Puis, elles les réorientent selon leurs besoins. *"On s'occupe principalement des ouvertures de droits à l'AME, vers des centres de santé ou des PASS [permanences d'accès aux soins de santé]. On reçoit aussi des personnes blessées lors d'une livraison et qui ne savent pas vers qui se tourner". "Ce sont des personnes isolées, avec des parcours de vie très compliqués. Et le métier de livreur n'arrange rien. Ils sont dans le stress permanent d'avoir un accident de vélo, de voir leur compte déconnecté, de ne pas savoir combien ils vont gagner à la fin de la journée. De plus, beaucoup vivent dans des situations très précaires : des squats, à la rue, en colocation... Tout cela a un réel impact sur la santé physique et psychique des livreurs"*.

Après une petite heure de repos dans les locaux de la Maison des coursiers, ils enfourchent leur vélo et partent, à nouveau, pédaler dans les rues de Paris. Des heures à engloutir des kilomètres pour des livraisons qui ne leur rapportent que quelques euros par course. *"C'est reparti... Travailler plus pour gagner moins"* ! Deux structures similaires ont ouvert à Bordeaux et Grenoble, et d'autres projets sont actuellement en réflexion dans d'autres villes de France.

SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (Proche de Rennes)

Le collectif de soutien aux sans-papiers manifeste devant l'hôtel

Des militants du collectif de soutien aux sans-papiers avaient tout prévu pour attirer l'attention des automobilistes sur l'hôtel Campanile de Saint-Jacques-de-la-Lande, mercredi soir 19 mars, à l'heure de rentrer du bureau : Banderole, pancarte et porte-voix indiquant « **Des hôtels pour dormir, pas pour expulser** » !

C'est ici en février, « *qu'une femme africaine sans papier a été retenue une partie de la nuit, surveillée par des policiers avant d'être conduite vers l'aéroport de Nantes* », rapportent les militants. Elle a été expulsée vers le Portugal, son pays d'entrée en Europe. D'après les militants, elle avait été placée en retenue au moment de son pointage hebdomadaire à la police aux frontières du centre de rétention administrative de Saint-Jacques ; centre de rétention qui regroupe une trentaine d'hommes sans papiers. « Nous sommes contre les expulsions. Et sans doute qu'un hôtel est mieux que le centre de rétention administrative qui est une véritable prison, explique un membre du collectif. Mais c'est choquant d'utiliser une entreprise privée, qui va se faire de l'argent, pour une expulsion. » Contacté hier soir, l'hôtel n'a pas donné suite.

À Rennes le tribunal administratif, saisi par la ville de Rennes, a ordonné aux 174 occupants sans papiers le complexe sportif Felix-Masson dans le quartier de Villejean, de quitter les lieux avant vendredi, 16 h. La Ville assure se mobiliser pour trouver des solutions d'hébergement. Mais ceux qui n'auront pas de solutions risquent de retourner camper dans les parcs.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/le-collectif-de-soutien-aux-sans-papiers-manifeste-devant-lhotel-campanile-de-saint-jacques-1787d010-04ee-11f0-b3ef-21814a7dd0ea>

YVELINES

Villages pour mineurs isolés : un projet expérimental fait débat

La prise en charge des mineurs non accompagnés, allant de l'évaluation de leur âge à leur intégration dans l'Aide sociale à l'enfance (ASE), si leur minorité est reconnue, relève entièrement des départements. Depuis fin 2022, le nombre de mineurs isolés étrangers a augmenté de 50 % sur le territoire yvelinois. Près de 1 400 mineurs non accompagnés se trouvent aujourd'hui dans le département. Lors de son assemblée du 7 mars 2025, le conseil départemental a donc pris la décision de construire une dizaine de centres, ou "*villages d'accueil*" en structures modulaires, spécialement

dédiés à ce public. "Nous connaissons aujourd'hui, dans le Département des Yvelines, un contexte de tension inédite sur les dispositifs d'accueil", a introduit un conseiller départemental du canton de Conflans-Sainte-Honorine.

Pour l'heure, seuls deux sites ont été dévoilés. Le premier d'entre eux est prévu pour l'automne à Mantes-la-Jolie. Quatre-vingt-huit mineurs isolés étrangers doivent être hébergés dans 22 pavillons de quatre places chacun. Quelques chambres seront adaptées à des jeunes à mobilité réduite. Une équipe socio-éducative doit y assurer un suivi au quotidien. Dans la commune de Chapet, informée d'un projet de construction de village, 100 jeunes devraient être accueillis, dans 25 bungalows.

"Il y a encore deux ans, on prenait en charge environ 400 mineurs isolés. Il y a eu une explosion de ce chiffre depuis et on dépasse désormais les 1 000 mineurs. Ils sont placés à l'hôtel, ce qui est illégal. L'État nous demande de trouver une solution et on cherche une manière de les accueillir dignement.", explique la directrice générale adjointe du service Enfance, Familles et Santé du Département. En effet, la loi Taquet du 7 février 2022 interdit le placement des jeunes relevant de l'Aide sociale à l'enfance (c'est-à-dire reconnus mineurs) dans les hôtels. Les décrets d'application de cette loi, très attendus par les associations, n'ont été publiés que deux ans plus tard en février 2024. Depuis, l'ensemble des départements français doivent trouver des alternatives à l'hébergement hôtelier.

Dans les Yvelines, pas moins de 552 d'entre eux se trouvent dans des structures hôtelières. La Défenseure des droits, a interpellé l'État dans une décision publiée le 29 janvier 2025 face aux "lourdes défaillances" observées dans la protection de l'enfance : maltraitance, refus de prise en charge, placements dans des lieux non autorisés par la loi comme les hôtels... Avec un focus sur la question des mineurs isolés, point de crispation régulière entre l'État et les départements. Depuis des années, des départements estiment que la prise en charge des mineurs isolés est trop lourde, et demandent davantage de moyens de la part de l'État. Certains ont même décidé par le passé de suspendre l'accueil et la prise en charge de mineurs non accompagnés, en toute illégalité.

Dans les deux communes citées, la proposition de ces "villages" pour mineurs créé des remous : les maires protestent face à un projet qu'ils jugent imposé sans consultation. L'édile de Mantes-la-Jolie, a déploré une installation dans un quartier déjà "en difficulté". Le maire de la commune de Chapet, a pour sa part dénoncé un projet imposé "avec brutalité" et s'inquiète de ne pas être "en capacité d'assimiler ces 100 jeunes", qui représentent "quasiment l'équivalent de 10 % de [sa] population" (un peu plus de 1 000 habitants).

Ces protestations ont rapidement été récupérées par des partis politiques de droite et d'extrême droite. Le député des Yvelines, affilié à Reconquête, a lancé une pétition en ligne. Le Rassemblement national, l'Union des droites pour la République (mouvement d'Éric Ciotti) ainsi que Debout la France ont été repérés à Chapet, en train de distribuer des tracts s'opposant au projet. "Toute récupération politique de la mobilisation de Chapet contre le projet de village de mineurs isolés me dégoûte", a écrit le maire. "Reconquête récupère et déforme mes propos à des fins partisans et nauséabondes que je dénonce de toutes mes forces". Il affirme s'inquiéter plutôt pour les premiers concernés : "On va parquer des gamins dans une zone isolée, dépourvue de toute urbanité et de transports en commun. On livre ces enfants en pâture. C'est dingue ! N'y a-t-il rien de mieux à leur offrir ?" "Ce sont des situations que nous sommes habitués à gérer, notamment en ce qui concerne l'organisation des transports", rétorque la directrice générale adjointe du service Enfance, Familles et Santé du Département. "Tous les maires ont de bonnes raisons pour que ça se passe ailleurs que sur leur territoire. Mais nous, ces jeunes, on ne peut pas les maintenir à l'hôtel. D'où l'urgence d'agir."

L'expérimentation est également critiquée par des jeunes concernés eux-mêmes. Lors d'une audition à l'Assemblée nationale (suite à la commission d'enquête sur les manquements des politiques de protection de l'enfance), un ancien mineur non accompagné, a émis des réserves. "En

ce moment, dans les Yvelines, le conseil départemental est en train d'installer 25 'Algeco' [préfabriqué] sur un terrain non viabilisé pour des mineurs isolés dans la commune de Chapet. Le maire s'y oppose du fait du traitement inhumain, indigne réservé à ces jeunes. Aucun projet d'insertion, aucun cours de français, pas d'éducateur", dénonce le jeune homme. Lors de son conseil du 7 mars 2025, le département a mis en avant la création "d'espaces sportifs et paysagers sécurisés, permettant de répondre aux enjeux de protection, d'insertion et d'accompagnement de ces jeunes". Notamment via un partenariat avec l'agence ActivitY', effectivement dédiée à l'insertion professionnelle sur le territoire. Il soutient aussi qu'il y aura un "accompagnement socio-éducatif et sanitaire adapté".

Sollicité pour plus de détails sur ces enjeux d'hébergement et d'accompagnement des mineurs isolés, le département des Yvelines n'a, pour l'heure, pas donné suite.

MANCHE

322 personnes secourues du 20 au 25 mars

Tôt dans la matinée du mardi 25 mars 2025, une embarcation de migrants au niveau de la plage de Petit-Fort-Philippe (59), formule une demande d'assistance. 19 personnes sont alors récupérées tandis que le reste de l'embarcation poursuit sa route. Après un appel de détresse d'une embarcation dans le secteur de la digue du Braek (59) en milieu de journée, l'ensemble des 28 occupants de l'embarcation ont requis une assistance. Ainsi 47 personnes ont été secourues en mer et déposées à quai à Calais (62).

Dans la matinée du lundi matin 24 mars 2025, une embarcation a été géolocalisée à proximité de Cayeux-sur-Mer. L'embarcation, a demandé une assistance. Tous les occupants ont été ramener à quai à Boulogne-sur-Mer (62) en fin d'après-midi. Les 50 personnes ont été prises en charge par les services de secours terrestres.

Dans la soirée du vendredi 21 mars 2025, une embarcation de migrants est partie mais en milieu de nuit, à la suite d'avaries moteur, les migrants demandent une assistance. Les 57 personnes présentes à bord ont été récupérées et ramenés à quai à Boulogne-sur-Mer (62).

Dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 mars 2025, de nombreux départs d'embarcations de migrants ont eu lieu. Dans le secteur des dunes de la Slack, après une panne de leur moteur, les 62 migrants demandent à être secourus et sont récupérées et sont déposées au port de Boulogne-sur-Mer (62) en milieu de nuit. Au large de Slack 35 personnes dont deux blessées et une personne inconsciente, évacuée par hélicoptère, sont prises en charge. En milieu de nuit, est localisée une embarcation précaire surchargée dans le secteur de Cran-Poulet, les 63 personnes sont et déposées au port de Boulogne-sur-Mer en tout début de matinée. Enfin, en milieu de nuit également, au large de Dunkerque (59), 8 personnes sont secourues sur une embarcation où le reste des passagers poursuit sa route sans demander assistance.

<https://www.premar-manche.gouv.fr/communiqués-presse/>

<https://www.premar-manche.gouv.fr/communiqués-presse/bilan-des-operations-d-assistance-et-de-sauvetage-du-mardi-25-mars-2025-dans-le-detroit-du-pas-de-calais>

Le premier trimestre 2025 marqué par un nombre record de traversées de la Manche

Au cours du premier trimestre 2025, 5 847 migrants ont débarqué au Royaume-Uni de

manière irrégulière à bord de "small boats", selon les derniers chiffres du ministère britannique de l'Intérieur. La semaine du 17 au 23 mars 2025 a été particulièrement importante car 1 452 exilés ont traversé la Manche au cours de cette seule semaine. Les trois premiers mois de 2024, ils étaient 5 373, le précédent record pour un premier trimestre, à titre de comparaison.

Le gouvernement travailliste a promis comme ses prédécesseurs conservateurs d'endiguer les small boats, notamment en luttant contre les passeurs. Un projet de loi est en cours d'examen au Parlement britannique pour renforcer les moyens des forces de l'ordre. Et le gouvernement a conclu des accords avec d'autres pays, dont la France, pour renforcer la collaboration contre les réseaux internationaux de trafiquants.

L'an dernier a vu un net rebond des traversées illégales, avec plus de 36 800 migrants arrivés sur les côtes britanniques, soit 25 % de plus qu'en 2023, ce qui était toutefois moins que le record de 2022 (45 774).

Les traversées de la Manche ont représenté 84 % des arrivées illégales au Royaume-Uni l'an dernier et la plupart des personnes arrivant par ce biais y demandent l'asile. En termes de nationalité, les Afghans ont constitué le principal contingent de migrants arrivés clandestinement par la Manche, devant les Syriens, les Iraniens et les Vietnamiens. Par ailleurs, au moins 78 personnes ont péri dans une vingtaine de naufrages en 2024, selon l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim), les exilés prenant davantage de risques pour déjouer la surveillance des autorités. Et les drames n'ont pas cessé en 2025. Depuis le début de l'année, au moins neuf personnes ont perdu la vie en tentant de rejoindre le Royaume-Uni.

Une migrante érythréenne retrouvée morte sur une plage près de Calais

Le corps d'une femme d'une trentaine d'années de nationalité érythréenne a été retrouvé lundi 24 mars 2025 sur une plage de Marck, près de Calais, a déclaré la préfecture du Pas-de-Calais. La victime "*portait un gilet de sauvetage*", a précisé une porte-parole de la préfecture, ce qui laisse supposer qu'elle venait de tenter une traversée clandestine de la Manche ou qu'elle s'appêtait à le faire. Ce nouveau décès est déjà le neuvième mort recensé dans la Manche depuis le début de l'année.

Après plusieurs jours d'accalmie, les tentatives de traversées de la Manche à bord de "small boat" ont fortement repris. Entre mercredi 19 et dimanche 23 mars 2025, 26 canots ont débarqué dans les eaux anglaises portant à plus de **1 450 le nombre de personnes arrivées** au Royaume-Uni en cinq jours. Dans le même temps, les sauvetages côté français ont également été nombreux. Au total, entre mercredi et samedi, au moins **240 exilés ont été secourus** dans le détroit du Pas-de-Calais par les autorités françaises, dont 168 lors d'une seule nuit, entre jeudi et vendredi. Parmi ces personnes recueillies, deux étaient blessées et une inconsciente.

Depuis le début de l'année, **4 395 personnes ont débarqué** sur les côtes anglaises

L'intensification de la surveillance policière sur le littoral est régulièrement dénoncée par les associations d'aide aux migrants, dont Utopia 56 qui estime que ce dispositif contraint les migrants à prendre toujours plus de risques pour traverser la Manche, au péril de leurs vies.

Un nouveau mort dans la Manche, le deuxième en moins de 24h

À la faveur d'une météo clémente, les départs des côtes françaises s'accroissent et, dans le même temps, les drames s'enchaînent. Mercredi, aux alentours de 23 h 30, une embarcation transportant environ 40 personnes est partie du port de Dunkerque (Nord), selon la préfecture maritime. Un peu plus tard, vers 3h du matin, ce même canot a récupéré de nouveaux passagers à quelques kilomètres de là, sur le littoral de Gravelines. Quelques minutes après, les forces françaises ont porté "*secours à trois personnes à l'eau en difficulté puis à un groupe de 12 personnes à bord de l'embarcation demandant à être évacuées*". Parmi ces naufragés, un exilé inconscient a été pris en charge par une équipe médicale hélicoptère. "*La prise en charge médicale n'a malheureusement pas*

permis de réanimer la personne inconsciente qui [a été] déclarée décédée". Les rescapés ont été débarqués au port de Gravelines, tandis que l'embarcation a continué sa route vers le Royaume-Uni sous la surveillance des autorités maritimes, avec environ 80 personnes à bord. Une enquête a été ouverte par le parquet de Dunkerque.

Au total, depuis le 1er janvier 2025, on compte déjà huit personnes décédées dans des tentatives de traversées de la Manche vers le Royaume-Uni. Pour les associations, cette hausse des drames s'expliquent par l'intensification de la surveillance policière à la frontière franco-britannique, qui forcent les exilés à prendre toujours plus de risques pour traverser la Manche, au péril de leurs vies.

Sur les plages, les forces de l'ordre sont équipées "comme pour faire du maintien de l'ordre", avec "boucliers, casques, gaz lacrymogènes" selon la coordinatrice d'Utopia56. Pourtant, ce sont "les seuls acteurs présents pour répondre à des situations de détresse humanitaire" a-t-elle ajouté. En 2024, Utopia 56 a reçu 428 appels de migrants en difficulté sur des embarcations, soit "plus de 15 000 personnes concernées", contre 182 appels en 2023, a précisé le coordinateur de l'association.

Nouveau décès lors d'une tentative de traversée, 7 morts depuis le début de 2025

Le corps d'un homme a été repêché mercredi 19 mars dans la Manche non loin de Boulogne-sur-Mer, dans le nord de la France, après avoir fait naufrage pendant une tentative de traversée irrégulière vers le Royaume-Uni. Cet homme, âgé de 25 ans, de nationalité inconnue est la septième personne à perdre la vie depuis le début de l'année dans ce type de traversées de la Manche. Parmi les naufragés de ce canot, plusieurs blessés ont été transportés vers des hôpitaux, dont une personne de 16 ans en hypothermie sévère, selon une source proche des secours.

Un poste de commandement a été déployé en début de matinée à Equihen-plage (nord), où une dizaine de rescapés tentaient de se réchauffer. Deux hélicoptères étaient visibles en survol au large d'Equihen, ainsi qu'un bateau semi-rigide de la SNSM (Société nationale des secours en mer). La préfecture maritime (Premar) a confirmé une opération en cours au large de Boulogne-sur-Mer avec plusieurs personnes "récupérées, à l'eau", sans plus de précisions dans l'immédiat.

Ces décès interviennent à l'heure où le Royaume-Uni et la France maintiennent plus que jamais leur collaboration en matière de lutte contre l'immigration clandestine. Puisque le traité de Sandhurst, par lequel Londres cofinance des moyens français destinés à empêcher les traversées irrégulières meurtrières de la Manche, doit se prolonger jusqu'en 2027. La justice française se veut aussi ferme contre les réseaux de passeurs qui organisent ces traversées.

L'intensification de la surveillance policière sur le littoral est régulièrement dénoncée par les associations d'aide aux migrants. Elle incite, selon elles, les exilés à prendre toujours plus de risques pour traverser la Manche, au péril de leurs vies.

MEDITERRANEE

Route des Canaries : au moins 70 migrants disparus dans un naufrage au large du Maroc

Au moins 70 migrants sont morts en tentant d'atteindre l'archipel espagnol des Canaries, indique la fondatrice de l'ONG Caminando Fronteras. "*Des pêcheurs marocains ont vu un canot en détresse loin de la côte, au beau milieu de l'Atlantique. Ils ont secouru 13 personnes, sous la supervision du MRCC (centre de sauvetage maritime) marocain*". Mercredi 12 mars, vers 8h30, les 13 rescapés ont été déposés à Dakhla, au sud du Maroc dans le Sahara occidental. Tous les exilés ont été hospitalisés "*dans un état grave*". Selon leurs témoignages, au moins 85 migrants avaient pris place dans l'embarcation partie de Mauritanie fin février. "*Ils ont passé une vingtaine de jours dans l'eau et ont vu mourir quelque 70 personnes*" lors de la traversée.

Leur canot a pu avoir dérivé dans l'immensité de l'océan Atlantique. La responsable associative a remarqué ces dernières semaines que les embarcations de migrants s'éloignaient davantage des côtes africaines pour atteindre l'archipel espagnol afin d'échapper à la surveillance renforcée le long du littoral. Une pratique dangereuse, les pirogues surchargées n'étant pas adaptées à la navigation en haute mer. *"Nous sommes à la recherche de plusieurs convois depuis janvier. On est en train de vérifier les informations, avec les familles de disparus et les autorités compétentes, pour établir un bilan"*.

La route migratoire qui relie les côtes ouest-africaines des Canaries demeure une des plus dangereuses au monde. Les vents violents et les forts courants rendent la traversée très risquée. De nombreux témoignages rapportent les périls du voyage, soumis aux aléas météorologiques, aux avaries de moteur, à la soif et à la faim.

Le 7 mars 2025, Alarm Phone, la plateforme téléphonique d'aide aux migrants en mer, avait alerté sur le cas d'un canot à la dérive retrouvé au sud du Cap-Vert, avec neuf cadavres à bord. Quelques jours plus tôt, le 3 mars, une embarcation avec cinq corps avait déjà été découverte au large du Cap-Vert. Cinq survivants étaient également sur la pirogue au moment de sa découverte par les autorités mais l'un d'eux est mort à l'hôpital le lendemain. Selon le récit des rescapés, la pirogue comptait environ 65 personnes. Le bilan de ce drame pourrait donc être beaucoup plus lourd.

En 2024, près de 10 000 personnes ont perdu la vie ou ont disparu en mer en essayant de gagner les îles Canaries, contre 6 000 en 2023, selon un rapport publié fin décembre par Caminando Fronteras. Pour l'association, la route des Canaries est ainsi bel et bien devenue *"la plus meurtrière au monde"*.

Six migrants morts et 40 disparus dans un naufrage au large de Lampedusa

Mardi 18 mars 2025, dix personnes, quatre femme et six hommes, ont pu être secourues alors qu'elles se trouvaient sur une embarcation à moitié immergée au large de l'îlot Lampionne, près de Lampedusa. Après ce sauvetage in extremis, les garde-côtes italiens ont récupéré six corps, tous de sexe masculin. Mercredi matin, les recherches se poursuivaient en mer pour tenter de retrouver 40 exilés portés disparus lors de ce même naufrage.

D'après les témoignages des survivants, l'embarcation pneumatique de dix mètres est partie dans la nuit de dimanche à lundi de Sfax, avec 56 migrants à son bord. Parmi eux, des Camerounais, des Ivoiriens, des Maliens et des Gambiens. Moins de 24 heures après leur départ des côtes tunisiennes, alors qu'elles se trouvaient dans les eaux internationales, de nombreuses personnes sont tombées à l'eau, peut-être à cause de la mer agitée. L'embarcation a continué sa navigation vers l'Italie. Puis mardi après-midi, elle s'est dégonflée et a coulé.

Cela faisait plusieurs semaines qu'aucun canot en provenance de Tunisie n'avait été repéré au large des côtes italiennes. Dernièrement, la majorité des arrivées en Italie concerne des embarcations parties des rives libyennes. Mais dans la nuit de dimanche à lundi, plusieurs bateaux ont pris la mer au même moment depuis la Tunisie. Au total, 612 exilés ont été interceptés par les garde-côtes tunisiens, et 18 corps ont été retrouvés dans l'eau.

Cette année, les débarquements en Italie tendent à augmenter légèrement. Depuis le 1er janvier, 8 936 exilés sont arrivés en Italie, contre 8 630 à la même période de l'an dernier. La majorité de ces migrants sont originaires du Bangladesh, suivi du Pakistan et de Syrie.

RAPPORT ANNUEL DE L'UE SUR LES DEMANDES D'ASILE EN 2024

L'agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA) a récemment publié son rapport annuel qui analyse les tendances en matière d'asile pour 2024 au sein de l'UE, la Norvège et la Suisse, appelées UE+ dans le rapport. Un peu plus d'un million de demandes d'asile ont été déposées au sein de l'UE en 2024, dépassant la barre du million pour la troisième année consécutive. On observe toutefois une baisse de 11% des demandes par rapport à l'année précédente.

1. Les principaux pays d'origine des demandeurs

1. Syrie : 150 766 demandes d'asile déposées principalement en Allemagne, en Grèce et en Autriche
2. Afghanistan : 87 382 demandes d'asile déposées surtout en Allemagne, en Grèce et en France
3. Venezuela : 73 817 demandes déposées essentiellement en Espagne, en Allemagne et en Italie
4. Turquie : 55 705 demandes d'asile déposées surtout en Allemagne, en France et en Grèce
5. Colombie : 51 529 demandes déposées notamment en Espagne, en Allemagne et en Italie
6. Bangladesh : 43 236 candidatures déposées avant tout en Italie, en France et en Irlande
7. Ukraine : 27 437 demandes d'asile déposées essentiellement en France, en Pologne et en Italie
8. Pérou : 27 242 demandes surtout déposées en Italie, en Espagne et en France
9. Égypte : 25 434 candidatures principalement en Italie, en Grèce et en Allemagne
10. Maroc : 25 347 demandes notamment faites en Italie, en Espagne et en Slovénie

2. Demandes d'asile de Syriens, Afghans et Turcs

Les Syriens ont représenté le plus grand groupe de personnes cherchant une forme de protection au sein de l'UE+ en 2024. Ils ont déposé près de 151 000 demandes, soit 15 % du total. Par rapport à 2023, ce nombre a toutefois diminué de 17 %. Ces chiffres pourraient toutefois encore évoluer puisque depuis la chute du régime de Bachar al-Assad en Syrie en décembre dernier, certains pays européens ont temporairement suspendu le traitement des demandes d'asile de ressortissants syriens. Or, en attendant, les Syriens peuvent continuer à soumettre des demandes de protection.

Le nombre de demandes déposées par les ressortissants afghans a baissé de 24 % en 2024, soit 87 000 demandes.

Après une forte hausse des demandes en 2023, les Turcs ont été beaucoup moins nombreux à chercher une protection en Europe l'an dernier, avec une baisse de près de 50 %.

3. Demandes d'asile du Mali et du Sénégal

Les ressortissants du Mali et du Sénégal ont déposé un nombre important de demandes d'asile en 2024, la plupart en Espagne après avoir rejoint les Îles Canaries. En 2024, les ressortissants maliens ont déposé environ 17 000 demandes, soit plus du double par rapport à 2023. Les demandes de ressortissants sénégalais ont également doublé pour atteindre 14 000. Au cours des deux dernières années, le Sénégal a connu un niveau d'émigration sans précédent.

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés estime qu'environ 5,5 millions de personnes dans la région du Sahel - Burkina Faso, Mali et Niger - ont été déplacées par l'insécurité due à la crise climatique combinée à l'instabilité politique dans la région. Cette situation au Sahel coïncide avec un

nombre record d'arrivées de migrants aux îles Canaries. En 2024, les autorités espagnoles ont enregistré près de 47 000 arrivées irrégulières dans l'archipel. L'agence européenne de protection des frontières Frontex note que l'océan Atlantique vers les Canaries a été la route migratoire la plus empruntée à la fin de l'année dernière.

4. Les principaux pays de destination

Les pays de l'UE+ ayant reçu le plus grand nombre de demandes d'asile en 2024 :

1. Allemagne : 237 314, soit 23 % de toutes les demandes d'asile
2. Espagne : 165 767
3. Italie : 158 867
4. France : 158 730
5. Grèce : 73 688

Près d'un tiers de toutes les demandes en Allemagne ont été déposées par des Syriens, des Afghans et des Turcs. On observe le même phénomène en Grèce.

L'Espagne, l'Italie et la France ont toutes reçu à peu près le même nombre de demandes d'asile, mais les pays d'origine des migrants varient fortement.

- Espagne : les ressortissants vénézuéliens et colombiens ont représenté les deux tiers de toutes les demandes déposées.
- Italie : les ressortissants bangladais ont constitué 21 % de toutes les demandes.
- France : une tendance est plus difficile à dégager en France, où les Ukrainiens, les Afghans, les Haïtiens et les Congolais de RDC ont représenté environ 6 à 9 % de toutes les demandes d'asile.

Rapporté au nombre d'habitants, Chypre a connu le taux de demandes le plus élevé au sein l'UE+. 6 800 demandes d'asile y ont été déposées, soit une demande pour 138 habitants. La Grèce arrive en deuxième position rapporté à la population, avec une demande pour 141 résidents.

En moyenne, au niveau de l'UE+, une demande d'asile a été déposée pour 457 habitants.

5. Environ 40 % des demandeurs ont obtenu une protection

Ces deux dernières années, environ 40 % des demandeurs d'asile ont obtenu une protection au sein de l'UE+ en première instance, mais les taux de protection varient selon les nationalités.

Les Syriens ont un taux de protection de 90 %, les ressortissants afghans de 63 %. Ce taux tombe à 17 % pour les demandeurs turcs, et à seulement 4 % pour les Géorgiens et les Bangladais.

Le rapport de l'agence de l'UE pour l'asile souligne que :

- Pour les ressortissants turcs, le taux de protection est en constante baisse. Il était de 54 % en 2019, mais de seulement 17 % en 2024.
- Pour les Syriens, le taux de reconnaissance a été supérieur à 90 % en 2023 et 2024. Dans la plupart des cas, ils obtiennent une protection subsidiaire plutôt que le statut de réfugié. L'année dernière, le statut de réfugié n'a été accordé que dans 28 % de décisions. Reste à savoir si moins de Syriens bénéficieront d'une protection en raison du changement de régime.
- Pour les Afghans, le taux de protection est resté stable à environ 63 % en 2024. Cependant, ils sont de plus en plus nombreux à obtenir le statut de réfugié, passant de 19 % en 2019 à 54 % en 2024.

6. Nombre élevé de demandes de personnes exemptées de visa d'entrée

Environ un quart de toutes les demandes d'asile en 2024 ont été déposées par des

personnes autorisées à se rendre dans l'UE+ sans visa. L'Espagne a reçu la plus grande part de demandes de ressortissants de pays exemptés de visa. Les Vénézuéliens ont déposé 74 000 demandes et les Colombiens ont 52 000.

https://euaa.europa.eu/sites/default/files/publications/2025-02/EUAA_Latest_Asylum_Trends_2024.pdf

Un réseau de passeurs démantelé entre la France et l'Espagne, 15 arrestations

Un réseau de passeurs opérant entre les deux pays a été démantelé récemment, a indiqué, vendredi 21 mars 2025, le procureur de la République de Marseille. Les migrants, la plupart de nationalité algérienne ou originaires d'Afrique subsaharienne, étaient "*pris en charge*" en Catalogne près de la frontière et conduits jusqu'à la gare de Perpignan, voire plus loin en France ou même jusqu'en Allemagne. Chaque passage était facturé entre 150 et 300 euros, des tarifs qui ne représentent pas des "*sommes considérables*" compte tenu de la "*très forte concurrence entre les réseaux de passeurs*". Au total, les enquêteurs de la Police aux frontières (PAF) ont estimé qu'il y avait eu au moins 570 passages en voiture, pour 1 700 migrants sur les deux dernières années.

Les arrestations ont eu lieu dimanche 16 mars 2025 avec la mobilisation de quelque 70 fonctionnaires des deux côtés de la frontière. Cinq personnes ont été arrêtées en Espagne, de nationalités algérienne et marocaine, et doivent être transférées en France sous 10 jours. Quatre ont été interpellées à Perpignan et seront déférées samedi en vue de leur mise en examen. Les six personnes arrêtées à Marseille, dont trois au moins font partie de la même famille, ont, elles, déjà été mises en examen et trois d'entre elles ont été placées en détention provisoire. En tout 15 hommes sont poursuivis dans ce dossier, correspondant aux trois cellules d'organisation, l'une en Espagne, l'autre à Perpignan et la dernière à Marseille.

Dans l'équipe marseillaise, une scission a provoqué la mise en place d'une nouvelle "*filière clandestine d'acheminement de migrants*" mais cette fois par la mer. Un semi-rigide de 8,5 mètres de long, qui a été saisi, devait transporter des migrants entre Mostaganem en Algérie jusqu'à Murcie sur la côte espagnole. Les prix avaient été fixés : 9 000 euros par traversée, le pilote devait être payé 17 000 euros.

"*Ce type de démantèlement d'un réseau aussi organisé est quand même assez rare, parce que là, on a vraiment démantelé l'intégralité de la structure, avec tous les intermédiaires*", les rabatteurs, les "*voitures ouvrees*", comme dans les go-fast dans les stupéfiants, les passeurs et même les logeurs, notamment un hôtelier de Perpignan, a souligné la commissaire la cheffe du Service interdépartemental de la police aux frontières (Sipaf). Selon le patron de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim), « *plus de 4 000 passeurs ont été interpellés* » en France en 2024. Un grand nombre d'entre eux opèrent entre l'Espagne et la France. La police espagnole procède aussi à de nombreuses interpellations, sur son sol, de passeurs faisant entrer des migrants en Europe ou en Amérique du Nord.

ALLEMAGNE

L'Allemagne discute avec la Grèce du retour des demandeurs d'asile

Les discussions se poursuivent entre les autorités allemandes et grecques sur la question du retour des demandeurs d'asile qui ont peut-être déjà demandé, voire obtenu, le statut de réfugié en Grèce, mais qui ont poursuivi leur voyage vers l'Allemagne et y ont engagé une nouvelle procédure.

En vertu du règlement de Dublin, les pays du bloc peuvent renvoyer ceux qui ont déjà entamé la procédure de demande d'asile, ou même qui l'ont obtenu, vers le premier pays d'entrée dans le bloc, plutôt que d'évaluer à nouveau l'éligibilité d'un candidat. Cependant, dans la pratique, toutes les demandes de retour ne sont pas traitées sans problème.

Les discussions se poursuivent entre Athènes et Berlin, qui espère que les obstacles qui empêchaient auparavant l'Allemagne de renvoyer ces cas en Grèce vont bientôt disparaître. Cet optimisme allemand tient à la nomination d'un nouveau ministre grec des migrations, la semaine dernière, aujourd'hui membre de Nouvelle Démocratie, est issu de l'extrême droite étudiante et défend une ligne très dure sur la question des migrations.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Rentrer ou pas ? Les réfugiés syriens en Allemagne s'interrogent sur leur avenir

Entre la chute du régime de Bachar al-Assad en décembre 2024 à Damas et un débat de plus en plus virulent sur l'immigration en Allemagne, de nombreux Syriens s'interrogent sur leur avenir outre-Rhin. Certains préparent déjà leurs bagages pour rentrer dans leur pays d'origine, d'autres attendent avec impatience la reprise des vols entre Berlin et Damas pour pouvoir rendre visite à leur famille, mais n'envisagent pas de retourner vivre en Syrie, car leur vie est désormais en Allemagne. Plus d'un million de réfugiés syriens vivent en effet dans le pays et une grande partie d'entre eux ont intégré le marché du travail et refait leur vie.

<https://www.infomigrants.net/fr/post/63499/rentrer-ou-pas--les-refugies-syriens-en-allemande-sinterrogent-sur-leur-avenir>

Les centres d'expulsion se multiplient

Un deuxième centre d'expulsion a officiellement été inauguré le 1er mars 2025, dans le Brandebourg, près de la frontière avec la Pologne. Il devrait commencer à être opérationnel le 13 mars. Il comprend un bâtiment pour les femmes et les familles, un autre pour les hommes. Il peut accueillir environ 250 personnes et doit permettre d'accélérer le transfert des demandeurs d'asile déboutés dont les cas relèvent du règlement de Dublin. Le premier centre, ouvert à Hambourg, aurait déjà permis d'alléger les charges administratives. Un troisième centre doit ouvrir à Brême et d'autres pourraient suivre dans le cadre d'un effort plus large des autorités visant à s'attaquer aux inefficacités du système d'asile. Pour décourager la migration irrégulière vers l'Allemagne, les demandeurs d'asile devant être renvoyés dans le cadre du processus de Dublin ne percevront désormais plus qu'un soutien de base pendant deux semaines, au lieu des prestations sociales complètes prévues par la loi. Ces "*centres Dublin*" font partie de la réforme du régime d'asile européen commun (RAEC) qui ont été proposés par le ministère allemand de l'Intérieur fin 2024, sous le gouvernement sortant.

L'actuelle ministre de l'intérieur, a souligné l'importance de procédures rapides et efficaces, estimant que "*si des personnes viennent en Allemagne alors qu'elles ont entamé leur procédure d'asile dans un autre pays de l'UE, elles doivent y être transférées plus rapidement*". Selon ce règlement, un exilé ne peut faire sa demande d'asile que dans son premier pays d'entrée dans l'UE. Dans la pratique, le système fonctionne toutefois rarement.

En 2024, l'Allemagne a présenté près de 75 000 demandes de transfert de demandeurs d'asile vers des pays de l'UE, dont environ 44 000 ont été approuvées. Pourtant, seules quelque 5 740 personnes ont été effectivement expulsées. En effet, certains pays de l'UE, comme l'Italie, ont cessé de reprendre des migrants expulsés. D'autres, comme la Grèce, sont confrontés à des problèmes juridiques dus aux mauvaises conditions dans les centres d'accueil de migrants, conduisant les tribunaux à bloquer les expulsions.

La ministre de l'Intérieur du Land de Brandebourg prévient que le centre de Eisenhüttenstadt ne va pas offrir des résultats immédiatement. "*Le système de Dublin, dans sa forme actuelle, ne fonctionne pas. Il a besoin d'une réforme fondamentale. Mais avec ce centre, nous faisons au moins un pas important vers davantage d'ordre et d'efficacité dans la politique migratoire*". Le

directeur de l'autorité centrale des étrangers du Brandebourg, sceptique, affirme que 60 à 70 % des demandeurs d'asile expulsés reviennent en Allemagne dans les jours qui suivent. Il critique la lenteur des délais de traitement des dossiers, en particulier à Berlin et à Dortmund, et appelle à une approche plus rationnelle, estimant que les expulsés récidivistes devraient être transférés immédiatement sans que leur dossier ne soit rouvert.

Le centre d'Eisenhüttenstadt doit se concentrer sur les expulsions vers la Pologne, qui a jusque-là accepté le retour de la quasi-totalité des "dublinés". Les transferts sont censés être effectués dans un délai de deux semaines. Le bureau central des étrangers du Brandebourg travaille en collaboration directe avec les fonctionnaires polonais.

Le ministère allemand de l'intérieur est par ailleurs en discussion avec les différents Länder pour créer davantage de centres d'expulsion. Berlin assure que les centres augmenteront considérablement le nombre d'expulsions car ils évitent le problème récurrent de la disparition de migrants dans l'obligation de quitter le territoire. Dans 12 % des cas, les personnes "dublinées" disparaissent dès qu'elles sont informées de leur expulsion imminente.

Des ONG de défense des droits de l'Homme sont néanmoins très critiques et dénoncent notamment la limitation de l'aide sociale. La porte-parole de Pro Asyl, note que *"les centres Dublin ne résolvent pas les problèmes du gouvernement fédéral, mais aggravent considérablement la situation des gens"*.

L'autorité centrale des étrangers du Brandebourg, constate que de nombreux demandeurs d'asile ne viennent pas directement de zones de conflit, mais plutôt de pays tiers sûrs comme la Turquie, et préconise des contrôles frontaliers plus stricts, une meilleure coopération au sein de l'UE et une politique migratoire axée sur les travailleurs qualifiés. Tout en reconnaissant que l'asile reste une obligation humanitaire essentielle, elle estime que *"l'Allemagne - comme tous les pays d'immigration classiques - devrait réguler l'immigration en fonction de ses intérêts nationaux. Cela signifie qu'il faut faciliter l'immigration pour le marché du travail, la recherche et le monde universitaire tout en limitant l'accès aux systèmes de protection sociale aux cas de détresse humanitaire"*.

AUTRICHE

Suspension temporaire du regroupement familial en attente d'une validation de l' UE

Tout juste investi, le gouvernement autrichien a annoncé la suspension temporaire, à effet immédiat, du regroupement familial, mercredi 12 mars 2025. *"Les capacités de l'Autriche sont limitées et c'est pourquoi nous avons décidé d'empêcher toute surcharge supplémentaire"*, a argumenté le chancelier. La nouvelle coalition tripartite du pays, composée du Parti populaire de centre-droit, des sociaux-démocrates de centre-gauche et du parti libéral Neos, avait présenté son programme le 3 mars 2025. Elle a été constituée après plusieurs mois de négociations suite aux élections législatives de septembre 2024 remporté par le parti d'extrême droite FPÖ. L'une des mesures annoncées par ce programme était cette offensive contre le regroupement familial pour les personnes migrantes régularisées. La saturation du système éducatif est particulièrement mise en avant par la coalition.

Or, le regroupement familial est une politique encadrée et garantie par le droit européen sur l'asile et l'immigration. Cette suspension ne peut pas devenir définitive sans une validation de l'UE. La semaine dernière, le chancelier a donc adressé une lettre à la Commission européenne sur le sujet. Car la velléité de la nouvelle coalition au pouvoir est bien de mettre un terme définitif au regroupement familial. Ceci étant, le périmètre des personnes concernées est encore peu clair. La coalition vise a minima les bénéficiaires de la protection subsidiaire.

Vienne invoque la *"clause d'urgence"* de l'UE, selon laquelle le droit national peut

exceptionnellement primer sur le droit européen en cas de menace pour l'ordre public et la sécurité intérieure. Celle-ci repose notamment sur l'article 72 du traité de Maastricht, qui préserve la responsabilité des Etats quant au maintien de l'ordre public et la sauvegarde de la sécurité intérieure. Le nombre total de demandes d'asile déposées en Autriche en 2024 était d'un peu moins de 25 000, pour un pays de 9 millions d'habitants - bien en-deçà de nombreux autres pays de l'UE. S'agissant du regroupement familial, en 2024, 7 762 personnes sont arrivées en Autriche dans ce cadre. La plupart des nouveaux arrivants étaient mineurs. Leur nombre est en baisse : en 2023, ce chiffre s'élevait à 9 254.

Le nouveau chancelier avait évoqué la possibilité d'activer cette "*clause d'urgence*" européenne pour suspendre aussi temporairement l'accueil des demandeurs d'asile. Des annonces qui faisaient suite au meurtre, mi-février, d'un adolescent par un demandeur d'asile syrien, un drame qui a marqué les négociations de coalition.

Pour ce qui est du mois dernier, le ministre de l'Intérieur a indiqué que seules 60 demandes de regroupement familial avaient été traitées en février. Notamment parce que les demandes émanant de ressortissants Syriens ont été gelées. Pour rappel, la coalition au pouvoir avait été plus loin que ses voisins européens concernant les ressortissants Syriens : au-delà de suspendre leurs demandes d'asile, l'Intérieur avait promis "*un programme de rapatriement et d'expulsion vers la Syrie*".

Avec cette nouvelle coalition, "*même sans la participation du FPÖ, un nouveau durcissement des règles d'asile est imminent dans les années à venir : des règles encore plus restrictives sur le regroupement familial, les centres de retour et la révocation du statut de protection. Ces projets sont en contradiction flagrante avec les garanties fondamentales des droits de l'homme*", alerte l'ONG Asylkoordination.

A la suite de cette annonce de suspension à effet immédiat du regroupement familial, les ONG dénoncent une violation du droit d'asile européen commun et de la Convention européenne des droits de l'homme.

Dix ans auparavant, des partis membres de la coalition actuelle avait adopté en 2003 une directive sur le regroupement familial qui stipulait elle-même que cette politique "*contribue à créer une stabilité socioculturelle et facilite l'intégration des ressortissants de pays tiers dans les États membres*". Ils y écrivaient aussi que ce dispositif "*améliore la situation économique et la cohésion sociale*".

L'annonce de cette mesure, bien qu'elle pourrait être retoquée par l'UE, est déjà relayée par des parlementaires du centre, de droite ou d'extrême-droite dans d'autres pays européens. En Suisse par exemple, mardi 10 mars 2025 lors du conseil national suisse, un conseiller de l'Union démocratique du centre a interpellé le gouvernement : "*l'Autriche suspend le regroupement familial dans le domaine de l'asile. Quand la Suisse va-t-elle enfin se décider elle aussi à agir ?*" "*Cela ne serait pas compatible avec les dispositions constitutionnelles et internationales en vigueur*", lui a répondu un conseiller fédéral. Tout en rappelant que le regroupement familial est "*déjà soumis à des conditions restrictives, telles qu'une durée de séjour minimale, l'indépendance vis-à-vis de l'aide sociale et l'exigence d'un logement adapté aux besoins*." Et que, lorsqu'une personne obtient l'asile, faire venir sa famille peut être essentiel "*en premier lieu parce que les proches des réfugiés peuvent eux-mêmes être exposés à des persécutions en représailles*".

BELGIQUE

"Ne venez pas en Belgique" : une campagne gouvernementale pour décourager les migrants de venir dans le pays

Lors d'une intervention à la télévision belge, mercredi 19 mars 2025, la nouvelle ministre de l'Asile et de la Migration, a déclaré que le gouvernement venait de lancer une campagne sur les

réseaux sociaux visant à décourager les migrants de venir en Belgique. *"Nous lançons des campagnes de découragement sur différents réseaux sociaux. Notre message est le suivant : les centres d'accueil en Belgique sont pleins, ne venez pas ici"*.

Ces campagnes de dissuasion ont été lancées sur YouTube et WhatsApp, a confirmé l'Office des étrangers, sous la forme de vidéos "shorts". Elles expliquent que les *"centres d'accueil sont pleins"* et que *"les dossiers [de demandes d'asile] ne cessent de s'accumuler"*. Le tout sur fond de tentes déployées sur les trottoirs du pays. Conclusion : *"Ne venez pas en Belgique"*, peut-on lire sur les vidéos. Ce n'est pas la première fois que des pays occidentaux s'appuient sur les réseaux sociaux pour promouvoir leur politique migratoire. En juin 2023 c'était le Royaume-Uni pour décourager les candidats albanais à l'exil. Les posts prévenaient notamment les migrants qu'ils *"risqu(ai)ent d'être détenus et expulsés"* s'ils arrivaient illégalement dans le pays.

Depuis plusieurs mois, une crise de l'hébergement des exilés secoue la Belgique. Les capacités d'accueil saturent. Fin 2024, environ 4 000 demandeurs d'asile étaient en attente d'une place d'hébergement dans le réseau d'accueil national (Fedasil). Beaucoup d'entre eux vivent actuellement à la rue ou dans des squats. La plupart, des hommes palestiniens et afghans, doivent attendre six mois pour obtenir une place dans un centre. Depuis presque deux ans, le gouvernement a décidé de ne plus offrir de places d'accueil aux hommes seuls, pour laisser la priorité aux familles, aux femmes et aux enfants.

De nombreuses personnes ont ainsi dû passer leurs nuits dehors sous un hiver glacial. *"On ne demande pas grand-chose, un immeuble désaffecté avec des toilettes ça irait. Ce qu'il nous faut, c'est juste un endroit où se poser l'esprit le soir. La vie est déjà assez dure ici"*, confiait au mois de décembre 2024, un Congolais arrivé en Belgique à l'été 2024, et sans-abris à Bruxelles. Les exilés sont éparpillés dans la capitale, cachés dans les recoins de la ville. *"Je fais des tours de vélos la nuit, ça me réchauffe un peu et ça m'aide à ne pas pleurer"*, témoignait aussi un Burundais avant de partir, avec son panier repas donné par la Croix-Rouge. Et leur nombre ne cesse d'augmenter. *"Je fais des rapports régulièrement depuis que je suis devenu bénévole"*, expliquait aussi en décembre 2024 un retraité bruxellois qui participe à des maraudes pour nourrir les demandeurs d'asile à la rue. *"Il y a trois ans, en 2022, on ne faisait qu'une maraude le mercredi pour une moyenne de 60 bénéficiaires. En 2023, c'était environ 88 par maraude. Maintenant, on fait des maraude supplémentaires le dimanche pour une centaine de personnes"*.

Même des familles se retrouvent à la rue. *"Depuis le début de l'année, sur les 521 familles qui se sont présentées en demande d'un logement [auprès des autorités], plus de la moitié (276) n'a pas pu trouver une place dans le réseau d'hébergement d'urgence car ce dernier est totalement saturé"*, explique la coordinatrice logistique du *"hub humanitaire"*, grand accueil de jour bruxellois où les organisations mutualisent l'aide aux migrants.

Le pays a été épinglé, en septembre 2024, par le conseil de l'Europe pour son non-accueil des demandeurs d'asile. La Belgique a été sommée d'augmenter la capacité de son réseau d'accueil, car elle ne respecte pas les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Mais l'ancienne ministre ne comptait pas ouvrir de nouveaux centres. *"La solution à la crise ne consiste pas uniquement à créer davantage de places"*, avait-elle plaidé. *"[La solution repose sur] un partage plus équitable de la charge au niveau européen"*.

ESPAGNE

Difficultés d'accès à la procédure, taux de protection très bas : la politique d'asile est "très restrictive"

Depuis le début de l'année 2025, le pays a déjà reçu plus de 26 400 dossiers de protection internationale en Espagne, en majorité de ressortissants vénézuéliens, colombiens et maliens. En 2024, le bureau de l'asile a enregistré 167 366 demandes, déposées pour la plupart dans l'agglomération de Madrid, contre 163 000 en 2023, années record depuis la création, dans les années 90, du système

de protection international en Espagne.

Si le système d'asile est de plus en plus sollicité, il n'est pourtant pas si facile d'accès. Un sénégalais de Casamance, dit *"Quand je suis arrivé ici il y a un an, j'ai demandé l'asile. Cela me semblait logique, avec mon histoire"*. *"À mon arrivée à Tenerife [aux Canaries], j'ai tout de suite dit aux autorités du centre que je voulais déposer mon dossier. On m'a dit : 'Il faut le faire sur la péninsule'. Quand j'ai été transféré à Madrid, j'ai fait la même demande. On m'a répondu : 'La demande d'asile, c'est à Tenerife'"*. *"Bref, je n'y comprenais rien. Au bout de plusieurs semaines, j'ai enfin pu déposer mon dossier, mais cette période d'incertitude m'a beaucoup stressé"*. Pour un autre Sénégalais hébergé à son arrivée en août 2024 dans le centre d'Alcalá de Henares, près de Madrid, l'attente a été plus longue encore. *"J'ai parlé de ma demande dès le premier jour à l'association Accem [présente dans la structure]. Mais on m'a répondu que je devais patienter, parce qu'il y avait beaucoup de monde dans le même cas que moi. Psychologiquement, ça a été très difficile d'attendre, car je me sentais sous pression. Je n'étais pas habitué à rester comme ça, sans projet, sans rien faire"*, se souvient-il. Son dossier a finalement été transmis près de six mois plus tard, fin janvier 2025.

"Les difficultés d'accès à la procédure, c'est le tout premier problème que rencontrent les demandeurs d'asile en arrivant ici, confirme le directeur de la Commission espagnole d'aide aux réfugiés (CEAR), une ONG basée à Madrid. L'administration, bureaux d'asile comme la police, est saturée. Résultats, les exilés sont ballotés de bureaux en bureaux, de régions en régions. Certains mettent parfois un an avant de déposer seulement leur dossier". À cause de cette latence des autorités, le sénégalais déplore avoir *"perdu beaucoup de temps"*. *"Je veux continuer mes études, m'insérer dans la société espagnole. Même si aujourd'hui, je suis soulagé, j'ai l'impression qu'on a mis un coup de frein à mes projets"*.

Pour les migrants qui franchissent cette étape, reste encore à obtenir une protection. Une issue loin d'être garantie. En 2023, l'Espagne affichait en effet un taux de protection international à 12%. En 2024, le chiffre a légèrement augmenté, à 18,5%, mais reste bien loin de la moyenne européenne, à 42%. Des données qui traduisent un *"modèle de protection"* espagnol *"très restrictif"*. En 2024, les nationalités les plus impactées par ces rejets étaient les ressortissants colombiens, péruviens, marocains, sénégalais, et honduriens. Tandis que le Mali, le Venezuela, la Somalie et le Soudan figurent parmi les pays d'origine aux taux d'acceptation les plus hauts, à plus de 90%. *"Pour être sûr d'obtenir une protection, il faut être originaire d'un pays en guerre, ou en proie à un sérieux conflit. Les témoignages de persécutions ou de discriminations ont peu d'écho auprès des autorités"*, confirme une avocate en droit des étrangers à la fondation Humanisme et Démocratie. Cette tendance s'explique par le fait que *"l'Espagne n'est pas traditionnellement un pays d'asile, comme l'ont été la Suède ou l'Allemagne. Le pays a toujours basé sa politique migratoire sur les flux de travail, pas de protection, hormis le régime spécifique réservé aux Vénézuéliens, analyse une professeure de sociologie à l'Université Complutense de Madrid. Par ailleurs, le pays a été une dictature jusqu'en 1975, et a longtemps été un pays d'émigration plutôt que d'immigration. Ce n'est que dans les années 1990, quand l'Espagne entre dans l'Union européenne, qu'elle est dans l'obligation d'adopter une loi sur l'asile et de se pencher sur la question"*.

Pour les demandeurs d'asile déboutés, reste la solution des titres de séjour *"arraigos"*, réservés aux personnes en situation irrégulière. Avec un impératif en revanche : pouvoir justifier, selon les permis, de deux ou trois ans sans papiers sur le territoire. Ces dernières années, le gouvernement espagnol a entamé plusieurs réformes afin de faciliter leur obtention. Et le 20 mai 2025, un nouveau type de *"arraigo"*, *"l'arraigo de la seconde chance"* sera mis en place, spécifiquement pour les personnes ayant épuisé toutes les possibilités existantes, dont les demandeurs d'asiles qui ont essuyé un refus. Pour le directeur, ces efforts illustrent la volonté gouvernementale de *"renforcer l'immigration de travail"*, pour *"faire diminuer les demandes d'asile"*. *"Nous saluons ces alternatives légales, et leur flexibilité, reconnaît-il. Et en même temps, cela reste compliqué pour certains exilés, car il faut bien avoir en tête que les 'arraigos' ne prennent pas en compte le temps passé en tant que demandeur d'asile"*.

Pour les migrants en provenance de pays éligibles à l'asile en revanche, une fois leur dossier déposé, *"les choses vont très vite"*, témoigne un malien qui accompagne ce jour un ami au bureau de l'asile. Arrivé courant 2022 en Espagne, cet ouvrier du bâtiment n'a *"jamais été à la rue"*, témoigne-t-il avec un large sourire. *"Ni à Séville ni à Madrid"*, les deux villes où il a été hébergé dans des centres pour demandeurs d'asile ou dans des structures associatives. *"En août 2023, j'ai reçu ma protection. Aujourd'hui, je fais ma vie. Je ne partirai jamais de ce pays"*.

Le gouvernement conclut un accord sur la répartition des mineurs étrangers

C'est un dénouement positif après des mois de négociations.

Mardi 18 mars 2025, le Conseil des ministres espagnol a approuvé un décret permettant de modifier l'article 35 de la loi sur l'immigration. Cette modification rend ainsi possible *"la création d'un système obligatoire de répartition des mineurs migrants dans les situations d'urgence telles que celles que connaissent actuellement les îles des Canaries et Ceuta"*. *"Il s'agit d'une avancée pour la défense des droits humains"* et de *"l'intérêt supérieur des enfants"*, s'est félicité le ministre de la Politique territoriale, à l'issue du Conseil des ministres, en rappelant que les régions recevant le plus de migrants réclamaient cette réforme depuis *"30 ou 40 ans"*. Selon cet accord, *"si une communauté autonome, quelle que soit sa région, triple sa capacité d'accueil habituelle, cette région pourra se déclarer en situation d'urgence migratoire. Cette communauté informera de sa situation afin que les mécanismes établis par ce décret-loi royal soient activés"*.

Pour établir le nombre de mineurs que chaque communauté autonome devra accueillir, le décret royal établit des critères objectifs tels que la population, le taux de chômage et le nombre de places prévues (sur la base du nombre de places créées ces dernières années et de l'attention apportée aux mineurs étrangers non accompagnés). Le gouvernement a donné aux régions jusqu'à la fin du mois pour soumettre les données les concernant sur chacun de ces critères, *"notamment le nombre de mineurs étrangers non accompagnés qu'elles accueillent actuellement, ainsi que les places structurelles que chaque système d'accueil a ouvertes à cet effet"*. Ces données permettront d'affiner la projection approximative qui a été définie pour le moment. Celle-ci prévoit que les régions qui devront recevoir le plus de mineurs seront la Communauté de Madrid, l'Andalousie et la Communauté de Valence. Tandis que d'autres comme la Catalogne, les îles Baléares et le Pays Basque seront les régions qui devraient accueillir le moins de mineurs. Les Canaries, archipel situé au large des côtes nord-ouest de l'Afrique, hébergent actuellement plus de 5 000 mineurs non accompagnés, pour une *"capacité"* de 900 places, a rappelé le ministre. Cela signifie qu'il faudra répartir plus de 4 000 personnes dans les autres régions espagnoles, a-t-il ajouté.

Le gouvernement a annoncé cette réforme après être parvenu à un accord avec le parti indépendantiste catalan Junts, qui soutiendra le texte au Congrès, ce qui garantit en principe son approbation.

En 2024, 46 843 migrants sont arrivés aux Canaries, un chiffre supérieur au record de 2023 (39 910), malgré l'extrême dangerosité de la route maritime depuis la côte nord-ouest de l'Afrique, selon le ministère de l'Intérieur. Depuis le début de l'année, les arrivées ont cependant diminué : au 15 mars, 9 062 migrants avaient ainsi atteint les Canaries, soit 25 % de moins que sur la même période de 2024, d'après le ministère.

La "gestion quantitative" des migrants entrave à la politique d'ouverture du gouvernement

En 2024, 47 000 migrants sont arrivés aux Canaries, sur les quelques 63 000 arrivés en Espagne, mais aussi aux Baléares et à Ceuta. Hommes et femmes seuls, familles, ou mineurs isolés, originaires d'Afrique subsaharienne, du Maghreb ou du Pakistan, les profils comme les nationalités de ces personnes en quête d'un avenir meilleur sont divers. Mais toutes sont intégrées, à leur arrivée

en Espagne, dans le système d'accueil du pays. À contrepied des discours européens prônant un contrôle toujours plus accru de l'immigration, Madrid a fait le choix de l'ouverture. Pour le Premier ministre, *"l'immigration est synonyme de richesse"*. *"Notre devoir aujourd'hui, surtout maintenant, est d'être cette société accueillante, tolérante et solidaire"*, a-t-il déclaré devant le Parlement en octobre. Malgré cette volonté affichée, les défis subsistent, notamment dans le dispositif d'hébergement.

Écueil principal : la surpopulation dans les centres d'accueil d'urgence. Aux Canaries, les autorités peinent à faire face lorsque les débarquements sont trop nombreux. *"Nous sommes débordés, les centres sont saturés, nous devons continuer à ouvrir de nouvelles installations"*, avait déclaré un élu de Lanzarote. *"Normalement, les chambres sont faites pour accueillir six personnes, mais dans les faits, il y en a souvent huit. Elles dorment sur des matelas par terre, parfois ça crée des bagarres, des disputes"* affirme une Sénégalaise hébergée à Las Palmas avec sa famille.

El Hierro, peine à accueillir les naufragés. Il y a quelques mois, des tentes ont été installées sur le quai de La Restinga. Puis, elles ont été progressivement remplacées par des conteneurs modulables, ce qui a provoqué la colère du maire d'El Pinar, petit village près du port. Il a exhorté le secrétariat d'État aux Migrations *"à trouver des solutions à court, moyen et long terme, pour libérer ce port de l'occupation permanente de presque tout son espace par les infrastructures d'immigration"*.

Dans l'enclave de Ceuta, en août 2024, le centre d'accueil des migrants (CETI) accueillait plus de 600 exilés pour une capacité de 512 places. Pour désengorger la structure, de petits centres *"ponctuels"* ont été ouverts dans d'autres quartiers de la ville. Tout comme aux Baléares, où l'été dernier un abri appartenant à l'Évêché de Majorque avait été ouvert pour accueillir des mineurs. En juillet, le huitième étage d'une maison de retraite de l'île avait aussi été réquisitionné pour accueillir une quarantaine de nouveaux arrivants.

Si l'ouverture de petites structures d'accueil permet, pour un temps, d'apaiser les tensions, elle reste une solution à court terme. La priorité, pour les gouvernements régionaux des Canaries, de Ceuta et des Baléares, est l'accélération des transferts sur la péninsule. Pour répondre à leurs attentes, le gouvernement central a proposé en juillet 2024 une réforme l'article 35 de la loi Immigration. Objectif ? Rendre obligatoire l'accueil des mineurs non accompagnés dans les différentes structures du pays, lorsqu'un territoire dépasse 150 % de sa capacité d'accueil. Aux Canaries, entre 4 000 et 5 000 migrants mineurs sont quotidiennement pris en charge dans l'archipel, pour une capacité de 2 000 places.

Mais depuis des mois, les désaccords politiques entre le gouvernement et les régions espagnoles, en majorité dirigées par le Parti populaire (PP) conservateur, empêchent toute issue favorable à la répartition des jeunes exilés. *"Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la droite dans son ensemble est favorable à la répartition, qu'elle considère comme un devoir de solidarité, a expliqué un historien spécialiste de l'Espagne contemporaine. Mais certains présidents de région du PP ont été élus avec le soutien de Vox, d'extrême-droite, vent debout contre la réforme et qui surfe sur la question migratoire pour séduire les électeurs. C'est cette compétition au sein des droites qui peut entraver le compromis"*. Et ce, *"alors que 5 800 jeunes [chiffre maximum des mineurs pris en charge aux Canaries, en 2022] cela ne représente que 0,001% de la population"*, constate un professeur de sociologie à l'Université Complutense de Madrid. *"Certains politiques de droite sont réticents car ils considèrent un peu ces mineurs comme 'des enfants sauvages', qui ont délibérément quitté leurs parents. Ce qui ne colle pas avec la valeur famille, centrale pour les partis de droite, explique la chercheuse. L'extrême-droite va plus loin puisqu'elle considère ces jeunes, en majorité des garçons originaires de pays musulmans, comme des petits agents de la théorie du grand remplacement"*. Cette paralysie empêche le gouvernement d'aller plus loin dans sa politique migratoire. *"Dans le contexte actuel, les autorités sont plutôt dans la gestion 'quantitative' des exilés, et non 'qualitative'. La diversité des profils et leurs besoins spécifiques ne sont pas pris en compte."*

Cela laisse de nombreuses personnes sur le carreau : des femmes victimes de traite ne sont pas reconnues comme telles, des mineurs passent pour des adultes. Avec toutes les conséquences néfastes que cela engendre".

L'année dernière, plusieurs cas de jeunes migrants se disant mineurs, et traités comme majeurs ont été mis en lumière dans la presse espagnole. Un Sénégalais de 17 ans accusé par la justice d'avoir conduit un canot, a été incarcéré durant trois mois dans un centre pour adultes. Il avait finalement été libéré, après un examen médico-légal, qui ne permettait pas d'affirmer avec "*certitude que le sujet est majeur*", avait estimé le juge. L'avocat en droit des étrangers, avait constaté une multiplication de ce type d'affaires de ce type et regrettait "*beaucoup d'erreurs pour déterminer l'âge*" d'un migrant.

Les mineurs isolés ne sont pas les seuls à subir la politique des autorités. Les mineurs accompagnés de leur famille peuvent également en essuyer les conséquences. Les trois enfants d'une mère de famille sont arrivés aux Canaries il y a tout juste un an, et attendent toujours d'être transférés dans "*la Grande Espagne*". "*J'ai dû faire des tests ADN pour prouver que mes enfants étaient bien les miens. On m'a dit que c'était ça qui prenait du temps*". "*Je vois des femmes seules être régulièrement transférées, mais pour les familles avec enfants, c'est beaucoup plus long. On est tous dans le même cas*". Entre les murs du centre de Las Palmas, d'où elle a le droit de sortir de 7h à 22h, elle supporte mal cette attente. "*Seul mon fils de 10 ans peut aller à l'école, pas les autres car il n'y a pas de places pour eux*". La Sénégalaise a demandé une demande d'asile à son arrivée et depuis le 2 février 2025, elle est autorisée à travailler. "*Mais ici je ne peux pas, il n'y a pas de travail, déplore-t-elle. Et puis j'ai assisté au cours d'espagnol, mais maintenant le niveau est insuffisant pour moi : on n'apprend que les bases, c'est normal, car les personnes ne restent que quelques mois normalement. C'est dur, car j'attends de pouvoir construire ma nouvelle vie avec mes enfants. Ici, j'ai déjà perdu beaucoup de temps*".

Le parcours d'un Algérien : "Aujourd'hui, je veux parler des disparus"

Un jeune homme, dont le petit frère a disparu en mer méditerranée, a mis sa tristesse et son désespoir de côté, pour défendre sa cause auprès du plus grand nombre : les disparus de la route algérienne.

"Cela fait presque un an que je suis en Espagne. Je n'ai pas pris la mer pour venir, je suis arrivé légalement en Europe. J'ai d'abord été en Italie, puis en Suisse et en France. Mais depuis le début, j'avais l'Espagne en tête. Pour moi, c'était là que je devais défendre ma cause : les harragas disparus de la route algérienne. Je suis alors d'abord allé dans le Pays basque où j'ai passé quelques mois. J'ai rencontré de nombreux défenseurs des droits de l'homme. On avait beaucoup de discussions, d'ateliers, j'ai aussi participé à des radios libres. C'était vraiment intéressant et surtout très utile, car je pouvais parler de ce qui me tient à cœur.

Puis j'ai déménagé à Madrid [entre temps, Ryad a obtenu un permis de résidence]. C'est mieux, car dans la capitale j'ai plus facilement accès aux institutions. Hier par exemple, j'ai participé à une rencontre organisée par le ministère de la jeunesse pour parler du Pacte asile et migration [réforme de la politique européenne d'asile adoptée en avril 2024]. J'étais le seul migrant. J'en ai profité pour donner mon avis, mais aussi pour parler des harragas.

Cette route est toujours invisible, malgré le nombre de morts. Et encore, il y a beaucoup de bateaux et de personnes qu'on ne retrouve jamais. Les embarcations utilisées sur cette voie sont en fibre de verre, elles sont très fragiles et donc coulent vite : quand il y a une panne à bord, on ne peut pas dériver et tomber par hasard sur des sauveteurs. Le bateau sombre avant, avec tous les passagers.

Aujourd'hui, mon petit frère, je ne le cherche plus. Je préfère me concentrer sur les

familles, et sur mon engagement. Depuis le 8 mars, je suis président de l'association "¿ Donde están ?" ["où sont-ils ?", en français], que l'on a créée avec des amis. Le but, c'est de pouvoir agir pour une identification plus rapide des cadavres retrouvés dans le sud de l'Espagne. On veut aussi accompagner les familles dans leurs recherches. Tous les jours, il y a des mamans, des frères, des cousines, qui m'écrivent pour me demander de les aider.

Il n'y a rien ni personne pour les soutenir. Résultat, beaucoup de gens mal intentionnés profite de leur détresse et de leur solitude. Des arnaqueurs, il y en a tout le temps, des personnes qui vous font croire que votre fils est vivant mais qu'il est enfermé en prison sans téléphone. Les familles des disparus pensent aussi que Frontex a arrêté leurs enfants en mer [l'agence de surveillance des frontières européennes ne procède pas à des interceptions en mer Méditerranée, elle opère seulement une surveillance]. Et il arrive que certains profiteurs vous assurent avoir des photos du corps de la personne que vous cherchez, mais qu'il faut payer pour les voir. Malgré les arrestations de la police, ça continue. On coupe une tête, il y en a dix qui poussent.

Depuis que je suis en Espagne, l'Algérie, je n'y pense pas trop, et je n'ai pas envie d'y retourner. J'ai des nouvelles de mon père de temps en temps. Il est toujours étonné quand je lui parle de ce que je fais. Il dit que je suis une "caja sorpresa" ("pochette surprise" en français) comme on dit ici ! On ne sait jamais où je suis, et j'ai toujours de nouvelles choses à lui raconter. C'est normal qu'il pense ça. Lui il est âgé, il est fatigué, il ne peut pas faire comme moi et chercher son fils disparu.

Aujourd'hui, je suis bien à Madrid, mais je ne pense pas rester encore très longtemps. Je veux m'installer dans le sud, à Alicante. J'ai besoin d'aller là-bas, pour défendre ma cause. Je serai plus utile, car je pourrai mieux accompagner les familles. Je veux les protéger".

CANARIES

L'évêque des îles Canaries exhorte à soutenir les migrants

Entre la côte ouest de l'Afrique et l'île de la Grande Canarie, il n'y a que 200 kilomètres. Une distance qui, pour beaucoup, signifie le chemin vers une nouvelle vie. En 2023 et 2024, plus de 87 000 personnes sont arrivées sur les côtes de l'archipel en provenance d'Afrique, selon les données du gouvernement des Canaries. En 2025, la situation semble être restée inchangée puisque l'arrivée de migrants sur les îles est quasi quotidienne depuis le début de l'année, avec 3 429 personnes secourues pour le seul mois de janvier. En 2024, indique le ministère espagnol de l'Intérieur, le pays a accueilli 63 970 migrants irréguliers, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 56 852 enregistrés en 2023. La plupart des arrivées se sont faites par les îles Canaries, l'une des routes les plus utilisées par ceux qui tentent de rejoindre le vieux continent depuis l'Afrique.

L'Église du diocèse des îles Canaries travaille à l'accompagnement des migrants qui arrivent sur son territoire en quête d'espérance. En cette Année jubilaire, ledit diocèse, confronté à la crise migratoire, s'efforce chaque jour de transmettre l'espérance évangélique aux personnes qui arrivent en fuyant la guerre, la faim et la pauvreté, et qui ont vécu des situations dramatiques. L'évêque des îles Canaries déclare que les migrants font l'expérience de l'espérance *«lorsque, après un voyage long et difficile, ils trouvent une main ferme qui les accueille, qui les accompagne avec proximité et fraternité»*.

L'Église locale, à travers les organismes diocésains, la pastorale des migrations, Caritas, les religieux et les paroisses, qui luttent pour et avec les migrants transmettent aussi l'espérance à tous les citoyens, catholiques et de bonne volonté, les gens ordinaires qui font des gestes quotidiens pour nourrir ces jeunes, leur offrir un toit, leur donner un travail. *«Il y a beaucoup de gens qui font discrètement un effort. Il y a une grande générosité, une grande solidarité de la part de la population»*, ajoute l'évêque.

Tout d'abord, *«il y a la sensibilisation de la communauté chrétienne et de la citoyenneté à cette réalité qui nous submerge, afin de pouvoir traiter de manière positive et coordonnée le*

sentiment de rejet qui émerge dans les moments de crise sociale». Il y a ensuite «l'accueil et l'intégration de la personne». Dans l'ensemble du processus d'intégration de la personne, «nous sommes confrontés au défi d'attribuer à l'accompagnement une valeur fondamentale qui va au-delà de la régularisation de la situation administrative, même si elle est nécessaire. Mais c'est la chaleur et la proximité qui permettent d'entrer en contact avec l'autre, qui aident à générer ce sentiment d'espérance face aux réalités des migrants, et qui rendent les relations plus étroites et plus humaines».

Un autre défi est «la valeur de l'écoute, qui doit être retrouvée, car c'est à partir d'elle que l'on peut atteindre l'autre de manière intégrale. Intégrer son histoire, rendre sa dignité à la personne, pour qu'elle puisse visualiser à nouveau son projet de vie». «Parfois, nous étiquetons, mais lorsque nous accueillons l'autre, nous comprenons les raisons qui l'ont poussé à émigrer et nous essayons de récupérer son projet de vie au milieu des difficultés». Et puis, précise-t-il, «le mystère se produit, quelque chose s'éveille, se ranime, et l'on sent que cela vaut la peine de mener cette bataille qui semblait perdue d'avance. Il y a toujours une issue, une espérance au contact de cet Amour qui ne peut être que la présence de Dieu». Il faut souligner l'importance d'ouvrir des voies pour le regroupement familial en Europe et d'améliorer l'assistance juridique avec «une formation spécifique pour les avocats qui assistent les nouveaux arrivants, un espace adéquat pour des entretiens confidentiels entre les avocats et leurs clients, des moyens et des outils suffisants». Un autre défi consiste à garantir la présence d'un nombre suffisant d'interprètes parlant la langue maternelle des personnes assistées: l'évêque révèle que «les traductions sont souvent faites en français, en prenant pour acquis que tous les migrants sont francophones, même ceux qui viennent de pays où le français n'est pas parlé, comme la Gambie ou le Nigéria». Cela génère un manque total de protection juridique, car les bénéficiaires ne comprennent pas clairement les informations et ne peuvent donc pas exercer leurs droits.

Le Saint-Père insiste toujours sur l'importance de l'accueil, de la protection, de la promotion et de l'intégration lorsqu'il parle de migration. L'évêque des îles Canaries estime que pour y parvenir, il faut tout d'abord commencer dans les écoles «à transmettre une éducation basée sur les valeurs et le respect de la dignité de tous les êtres humains» et «ne pas céder à la démagogie selon laquelle les migrants veulent nous envahir». Il cite l'exemple du village d'Artenara, qui fait partie de l'Espagne rurale dépeuplée: «Le maire a été courageux. Il a accueilli trente enfants de migrants et évité la fermeture de l'école, ce qui permettra de renforcer des services publics pour tous. C'est donc une chance», estime-t-il, préconisant un accueil qui donne de la dignité au migrant: «Une écoute sereine, la reconnaissance de ses besoins et la recherche commune d'alternatives». Les migrants «ne viennent pas par plaisir, beaucoup préféreraient ne pas avoir à quitter leur pays». En fait, ajoute-t-il, «pour l'Afrique, cet exode massif est un problème car les jeunes partent et avec eux l'avenir. Nous devons donc avoir confiance aux personnes qui arrivent, dans les possibilités d'intégration, dans la promotion des compétences».

Une question particulièrement complexe est celle de l'arrivée des mineurs non accompagnés. S'appuyant sur l'expérience du diocèse, l'évêque souligne l'urgence d'une stratégie commune de transition vers la vie adulte afin que les projets de vie de ces jeunes ne soient pas interrompus à leur majorité (documentation, formation professionnelle, etc.). «Nous savons qu'il y a actuellement beaucoup de jeunes qui ont été sous tutelle et qui se retrouvent à la rue. Cette situation constitue un facteur de vulnérabilité important qui expose les personnes susceptibles d'être exploitées par toutes sortes de mafias et à se retrouver dans des situations dont il est très difficile de sortir». L'accord conclu par la Conférence épiscopale espagnole pour accompagner ces jeunes dans leur passage à l'âge adulte «est un défi que nous devons relever et nous le faisons avec les couloirs d'hospitalité entre les différents diocèses espagnols». Les deux diocèses des îles Canaries, Islas Canarias et San Cristóbal de La Laguna (Tenerife), jouent le rôle de «porte d'entrée pour protéger ces couloirs, en accueillant les jeunes migrants arrivés à l'âge adulte et en leur offrant une vie alternative dans d'autres diocèses espagnols». Caritas, la pastorale de l'enseignement, avec les Frères de la Croix Blanche et d'autres religieux, proposent et développent «des parcours qui offrent aux

mineurs non seulement un accueil mais aussi une formation et une préparation pour régulariser leur situation afin que, une fois majeurs, ils puissent entrer dans le monde du travail». La collaboration et la coordination sont nécessaires afin de passer d'une pastorale «pour» à une pastorale «avec» les migrants.

Le père délégué aux migrations du diocèse des Islas Canarias, explique les objectifs et les priorités de ce travail en suivant l'orientation et l'apport de l'exhortation des évêques espagnols intitulée "*Communautés d'accueil et de mission*". Les objectifs sont au nombre de trois. Premièrement, *«passer d'une pastorale pour les migrants à une pastorale avec les migrants, en favorisant la rencontre et leur participation au secrétariat et à ses activités»*. À cet égard, le prêtre souligne qu'en décembre, à l'occasion de la Journée du migrant et du réfugié, se tient depuis deux ans, une rencontre de dialogue dont les protagonistes sont les migrants eux-mêmes. Cette réunion s'intitule "*Ils prennent la parole*". Deuxièmement, il s'agit de *«renforcer le travail en réseau avec les organismes ecclésiastiques et les autres organisations civiles qui s'occupent de l'accueil et de la promotion des migrants, en favorisant et en soutenant les initiatives en phase avec la pastorale des migrations»*. Troisièmement, il est nécessaire de *«travailler dans le cadre de projets et de processus»*. Il s'agit notamment de la Table des migrations, un espace de coordination ecclésial avec les organismes de l'Église qui travaillent pour et avec les migrants. Le soutien juridique, qui permet d'orienter et d'aider les migrants en situation d'irrégularité administrative ou de vulnérabilité, est également important, tout comme les cercles de silence organisés dans des lieux publics ou sur des places pour sensibiliser la société à la question et à la réalité de l'immigration. Enfin, la formation et la sensibilisation des communautés d'accueil.

Face à la réalité migratoire écrasante vécue dans le diocèse des îles Canaries, l'évêque affirme qu'*«il est de plus en plus nécessaire d'unir nos forces pour relever le défi de l'accueil et de l'intégration des migrants»*. Le travail conjoint des deux diocèses, avec les religieux et religieuses, se fait en réseau et s'intègre, déjà au niveau local, à celui des organisations de la société civile, y compris les associations de migrants et les administrations publiques, en particulier le gouvernement autonome des îles Canaries. Il existe un risque de ne voir les migrants que comme des figures, alors qu'il est nécessaire d'humaniser et de donner un visage à ce drame. *«L'arrivée des migrants sur les côtes des îles Canaries nous invite à ne pas oublier la Croix de Lampedusa qui, a été réalisée par l'artiste italien Francesco Tuccio avec des morceaux de bois provenant de bateaux naufragés sur l'île. Le Saint-Père lui-même nous a rappelé que nous ne pouvons pas continuer à vivre anesthésiés face à la douleur des autres et nous a demandé de porter partout la Croix de Lampedusa comme un symbole, pour rapprocher le drame et la réalité des migrants et ne pas oublier»*. L'écho de ces paroles *«nous oblige à nous sensibiliser à la mort de ceux qui ont voyagé sur ces barges: des enfants, des jeunes et des adultes qui ont enterré leurs rêves et leurs vies dans les eaux de l'Atlantique»*. Il est temps de *«mettre en place une politique migratoire où toutes les parties sont présentes. S'il y a une conscience claire de ce qu'est le bien commun, nous pouvons tous y contribuer»*. Mais *«cette situation ne sera pas résolue sans une véritable implication de l'Europe»*.

Le père déplore le fait que souvent, à leur arrivée, les migrants *«sont confrontés au rejet, à la xénophobie, à l'indifférence et à la peur de la part d'une population qui se croit envahie et menacée par eux, parce qu'elle ne voit pas en eux une opportunité d'enrichissement mais une menace»*. En tant qu'aumônier du centre d'internement pour migrants, il a dû faire l'expérience de l'impuissance de voir les rêves et les espoirs anéantis lorsqu'ils sont expulsés. Mais il se souvient aussi de situations positives, comme le projet "*Communautés d'accueil*" créé dans une paroisse du sud de l'île de Grande Canarie, plus précisément à Argineguín, où *«la communauté croyante s'est impliquée et a accueilli de nombreux migrants qui arrivaient sur des barges. L'un des garçons accueillis par les familles a réussi à se former et à entrer dans le monde du travail. Des faits de solidarité comme celui-ci nous remplissent sans aucun doute d'espoir»*.

Conscient que la crise migratoire est une réalité aux multiples facettes, l'évêque explique qu'*«il est difficile de parler de solution même s'il existe plusieurs actions qui peuvent atténuer*

l'urgence: exiger la responsabilité de certains gouvernements qui utilisent les mineurs et les migrants comme une "arme", se concentrer sur les pays d'origine pour soulager l'extrême pauvreté et assurer la stabilité face aux guerres, afin que les citoyens ne soient pas forcés de quitter leur terre». Il ajoute qu'il est nécessaire de «dénoncer et de lutter contre les mafias qui s'enrichissent grâce au trafic d'êtres humains».

Les îles Canaries ont toujours été et continueront d'être une société d'accueil et de transit pour les flux migratoires en raison de leur proximité avec l'Afrique et de leur lien avec l'Amérique latine. L'évêque exhorte les uns et les autres à se mettre à la place du migrant *«en comprenant la réalité d'autres lieux, en prenant conscience de la nécessité de sauvegarder et de partager équitablement le bien commun et les ressources naturelles, et en respectant la dignité des peuples spoliés par un système corrompu, inhumain et violent qui génère des inégalités et des souffrances dans les pays pauvres»*. Dieu, sur la Croix, se confond avec les migrants: *«Le Christ vient avec eux sur la barque, s'aventure comme l'un d'eux dans l'océan et souffre avec eux jusqu'à la mort. C'est ce Christ qui nous pousse à les accueillir, à ne pas les abandonner, à chercher des solutions humanitaires»*.

Routes des Canaries : sept corps retrouvés dans un canot à la dérive

Une embarcation partie de Mauritanie le 7 mars 2025 a été secourue ce week-end par les autorités marocaines après avoir passé neuf jours dans l'océan Atlantique, a indiqué une personne de l'association Caminando Fronteras. Sept corps se trouvaient à bord parmi les quelque 180 passagers. *"Je ne sais pas de quoi sont mortes ces personnes"*, a ajouté la militante en contact avec les familles des victimes. *"Peut-être de soif, de maladies... C'est tellement dur de passer neuf jours en mer"*. La pirogue prenait la route des Canaries, à plus de 1 000 km de là. Elle a été localisée par les autorités espagnoles - contactées par Caminando Fronteras - qui ont ensuite délégué son sauvetage au royaume chérifien. Parmi les survivants se trouvaient *"des femmes et des petits enfants"*. Ils ont été ramenés à Dakhla, au sud du Maroc dans le Sahara occidental. Certains ont été transportés à l'hôpital.

GRECE

La Grèce condamnée par la CEDH pour la mort d'un mineur irakien tué par balle en mer Égée

La Grèce a été **condamnée**, mardi 25 mars, par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) **après le décès d'un mineur irakien** lors d'une opération d'interception d'un bateau de migrants, le 29 août 2015. Ce jour-là, l'iranien a été mortellement touché par un coup de feu tiré par un garde-côte alors qu'il se trouvait sur un yacht battant pavillon turc qui transportait illégalement des migrants près de l'île grecque de Symi.

Un navire de la garde côtière s'était approché pour réaliser un contrôle, mais l'intervention a dégénéré. Selon le gouvernement grec, un garde-côte aurait alors accidentellement tiré un unique coup de feu et visé le pied d'un des passeurs. Le mineur, qui se trouvait dans la cale du bateau, aurait ensuite été retrouvé inconscient, sans doute après avoir été touché par la balle à travers le plancher du bateau. Selon les requérants (les parents du garçon décédé), la version diffère : *"L'agent incriminé a tiré deux fois, et non pas une fois, et [...] le mineur n'a pas été 'retrouvé inconscient', comme le soutient le gouvernement, mais [...] il a été 'abattu'"*, lit-on dans l'arrêt.

Pour la Cour, qui siège à Strasbourg, l'enquête des autorités grecques *"comportait de nombreuses lacunes qui ont conduit notamment à la perte d'éléments de preuve, et qui ont affecté le caractère effectif de l'enquête, laquelle en particulier n'a pas permis d'établir les circonstances exactes dans lesquelles le décès [du mineur] était survenu et d'identifier et - le cas échéant - de sanctionner les responsables"*. Dans sa conclusion, la CEDH considère que la Grèce aurait dû faire preuve de davantage de prudence. *"Avant de procéder aux tirs d'immobilisation et d'arrêter les*

skippers, les garde-côtes n'ont pas pris en compte l'éventualité qu'il y avait d'autres passagers à bord du yacht et [ils] n'ont dès lors pas fait preuve de la vigilance requise pour s'assurer que tout risque pour la vie serait réduit au minimum". "La Cour ne perd pas de vue que la pratique consistant à tirer dans une telle situation, à savoir dans un yacht bondé, dans lequel se trouvaient des personnes ayant cédé à la panique, est extrêmement dangereuse", peut-on encore lire dans l'arrêt.

Le bateau transportait au total 93 migrants. La Cour a estimé, à l'unanimité, qu'il y avait eu violation de l'article 2 de la Convention européenne des droits de l'Homme relatif à l'enquête, ainsi qu'au droit à la vie. La Grèce doit verser conjointement aux requérants **80 000 euros pour dommage moral**.

La violence des autorités grecques a été souvent pointée du doigt ces dernières années par les médias et les ONG. Ce n'est pas la première fois que la CEDH condamne la Grèce. Au mois de janvier, Athènes avait déjà été épinglée dans une affaire de refoulement de demandeurs d'asile. La requérante, Turque, avait été expulsée le jour même de son arrivée en Grèce vers la Turquie puis arrêtée et emprisonnée par les autorités turques. La Cour européenne des droits de l'Homme a condamné la Grèce à lui verser 20 000 euros.

D'autres États européens ont eux aussi déjà été condamnés. En janvier 2025, la Cour a épinglée la France pour "*absence de protection*" d'un mineur guinéen. Sa minorité avait été rejetée une première fois par les autorités françaises, pour finalement être reconnue un an plus tard. Durant ce laps de temps, le jeune a été livré à lui-même, à la rue.

En novembre 2024, elle avait aussi condamné la Suisse pour avoir voulu renvoyer un Iranien homosexuel dans son pays, l'exposant à des "*traitements inhumains*". Les autorités de Berne avaient dû verser 7 000 euros au plaignant.

Abandonnés par leur passeur, des migrants font naufrage en mer Égée, un mort

La police portuaire grecque a annoncé dimanche 23 mars 2025 avoir trouvé **un migrant mort** au large de l'îlot de Farmakonissi en mer Egée. Les autorités ont aussi **secouru dix-huit personnes** abandonnées par leur passeur en provenance des côtes proches turques. "*L'homme a été repêché inconscient samedi soir au large de Farmakonissi tandis que trois enfants, accompagnés d'une personne du groupe, ont dû être transférés à Athènes où ils ont été hospitalisés*", a indiqué une responsable du bureau de presse des garde-côtes sans donner plus de détails. "*Le reste des rescapés, 14 Afghans au total, ont été transférés sains et saufs dans le camp d'accueil de Leros*", une île proche, selon cette responsable. Selon les témoignages des rescapés, leur passeur les a abandonnés samedi soir 22 mars 2025 au large des côtes d'Agathonissi avant de rebrousser chemin vers la Turquie. Les garde-côtes effectuent des recherches depuis samedi soir pour s'assurer qu'il n'y a pas de personnes portées disparues parmi le groupe de migrants.

2 452 décès ont été documentés en 2024, selon l'ONU et **62 000 migrants sont arrivés** en Grèce.

POLOGNE

La Pologne entérine sa loi limitant le droit d'asile, loi très controversée par les ONG

Jeudi 13 mars 2025, le Sénat, chambre haute du Parlement polonais, a entériné un texte de loi permettant de limiter le droit d'asile en Pologne. Sur 100 sénateurs, 72 se sont déclarés favorables. Ce texte permet de restreindre le droit de déposer une demande de protection internationale sur le sol polonais. Lorsque des autorités le déclencheront, elles devront indiquer une temporalité déterminée (six mois maximum, renouvelable par accord parlementaire) ainsi qu'une zone précise de la frontière où cette restriction s'appliquera.

Cette mesure est destinée à lutter contre des flux migratoires orchestrés par la Russie et

la Biélorussie, soutient le gouvernement polonais. Depuis 2021, la Pologne estime que des afflux de personnes migrantes à sa frontière orientale sont organisés dans le but de déstabiliser la région et l'Union européenne (UE).

Alors qu'une telle disposition contrevient au principe même du droit d'asile, la Pologne a reçu le feu vert de la Commission européenne le 11 décembre 2024 pour l'adopter. La Commission avait ouvert la possibilité de limiter le droit fondamental de demander l'asile dans des circonstances "exceptionnelles", pour les États de l'UE "instrumentalisés" par la Russie par le biais de ce qui a alors été qualifié de "menace hybride". Désormais validé par les deux chambres du Parlement, il entrera en vigueur une fois approuvé par le président polonais.

Le 4 mars 2025, le commissaire aux droits de l'Homme de l'UE, a adressé une lettre à la présidence du sénat polonais pour demander de ne pas adopter le texte de loi. Le commissaire estime que cette loi soulève de "sérieux doutes quant à [sa] compatibilité avec les normes du Conseil de l'Europe relatives aux droits humains, notamment avec l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'Homme". Pendant des mois, ce projet de loi avait soulevé l'indignation des ONG. "Ces propositions mettent en danger les droits des personnes sollicitant l'asile. Elles pénalisent des personnes qui peuvent avoir été victimes de violence et de traite d'êtres humains, ou attirées par duperie jusqu'aux frontières de l'UE", avait déploré Amnesty International.

Le mois dernier, Human Rights Watch (HRW) a de nouveau demandé au parlement polonais de rejeter ce texte de loi "contradictoire avec les engagements internationaux et européens de la Pologne". Le droit d'asile est en effet garanti au niveau international par la Convention de Genève, que la Pologne a elle-même signé en 1991. L'ONG a averti que la législation "risque de formaliser les refoulements illégaux et abusifs en cours à la frontière de la Pologne avec la Biélorussie". En effet, à cette zone frontalière, les témoignages de "pushbacks", ces refoulements à chaud pourtant interdits par le droit international et européen, sont légion.

"Les gardes-frontières frappent [les migrants], cassent les téléphones et nous aspergent de gaz dans les yeux", a détaillé un jeune Soudanais, aujourd'hui installé à Varsovie. Le jeune homme a été refoulé vers la Biélorussie pas moins de huit fois, avant de parvenir à entrer en Pologne - comme il en la possibilité en vertu du droit d'asile. Ces refoulements l'ont obligé à survivre près de trois mois dans la forêt séparant les deux pays. "Je ne m'attendais pas à subir ça. Moi, je voulais juste fuir la guerre, et trouver un pays qui me protège".

En février, la Pologne, la Lettonie et la Lituanie comparaissent devant la cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pour refoulement illégal de demandeurs d'asile à leurs frontières. Le jugement est attendu. La CEDH venait justement de condamner, en janvier, la Grèce pour des griefs similaires.

Depuis janvier 2025, la Pologne a pris la présidence du conseil de l'UE, succédant à la Hongrie. Elle exercera cette responsabilité jusqu'en juin. Dès le mois qui a suivi, le Premier ministre a annoncé son refus de mettre en œuvre le futur Pacte asile et migration. Texte, en théorie juridiquement contraignant pour les 27 États membres, qui doit entrer en vigueur en 2026. Il vise à renforcer les contrôles aux frontières, mettre en place des procédures de filtrage à l'entrée de l'UE, ou encore à faire évoluer la gestion des demandeurs d'asile, en particulier via des mécanismes de relocalisation. Or, lors d'une conférence de presse conjointe avec la présidente de la Commission européenne début février 2025, le président du conseil a déclaré : "La Pologne n'acceptera aucune charge liée au mécanisme de relocalisation. La Pologne se trouve dans une situation très particulière. Nous subissons une pression énorme de la part de l'immigration illégale", faisant à nouveau référence aux flux migratoires que la Biélorussie et la Russie instrumentalisent, selon lui, à la frontière orientale.

D'après le Pacte, les pays considérés comme soumis à une "pression migratoire" bénéficieront de mesures de solidarité. Par exemple, un soutien financier ou matériel, ou des transferts de demandeurs d'asile vers un autre État membre. On ne sait pas encore si, en s'opposant à

l'application du Pacte, la Pologne pourrait tout de même bénéficier de ce type de compensation. La Commission avait plutôt prévu des recours judiciaires contre les Etats membres qui refuseraient de se plier à la nouvelle législation européenne. Ceci étant, le Pacte prévoit que ces pays soumis à une "pression migratoire" pourront bénéficier d'une exemption partielle ou totale du système de relocalisation des demandeurs d'asile. Des exceptions qui ne seront officialisées qu'après l'entrée en vigueur du Pacte et la publication par la Commission de son rapport annuel évaluant le niveau de la pression migratoire.

EUROPE

LANCEMENT D'UNE PLATEFORME D'INFORMATION REGIONALE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES REFUGIEES EN EUROPE

Le 21 mars 2025, le HCR, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, a lancé une plateforme d'information régionale qui offre des conseils aux entreprises souhaitant embaucher des réfugiés en Europe.

L'embauche de personnes réfugiées présente de nombreux avantages. Les entreprises avec une plus grande diversité sont plus performantes que leur concurrentes et les client-e-s européenne-s sont plus enclins à acheter des marques qui embauchent des personnes réfugiées. Les réfugiés contribuent par leurs impôts à combler la pénurie de main-d'œuvre à laquelle sont confrontées de nombreuses économies européennes. Enfin, les réfugiés sont désireux de construire leur vie dans la dignité et avec un but précis, tout en contribuant à leur communauté locale.

Mais il n'est pas toujours facile de mettre les entreprises en contact avec les talents des réfugiés. Pour y remédier, le HCR et ses partenaires ont mis en place des plateformes d'emploi pour les réfugiés dans huit pays d'Europe pour mettre en relation les entreprises avec des personnes réfugiées et apatrides. Ces plateformes rationalisent le processus de placement, fournissent des informations et des services de soutien aux entreprises et aux réfugiés, mettent en relation les acteurs de l'intégration, améliorent les données sur les profils des réfugiés et les besoins du marché, instaurent la confiance et reconnaissent les employeurs. Rien que l'année dernière, plus de 6 500 personnes ont trouvé un emploi ou ont reçu un soutien spécialisé pour entrer sur le marché du travail à Chypre, en Finlande, en Grèce, en Italie, en Lituanie, en Moldavie, en Roumanie et au Royaume-Uni.

Aujourd'hui, le HCR a lancé une plateforme d'information régionale qui présente toutes les plateformes d'emploi pour les réfugié-e-s en activité. A cela s'ajoute des conseils pour les entreprises couvrant les cadres juridiques, les processus d'embauche et les services de soutien pour 35 pays où les plateformes nationales d'emploi pour les réfugiés ne sont pas encore disponibles. Cela inclut la Suisse.

Des entreprises, des gouvernements, des ONG, des acteurs du développement, des universités et des communautés de réfugié-e-s ont participé à ce lancement, ce qui témoigne de l'effort de l'ensemble de la société, essentiel à l'intégration des réfugiés. « *Mettre en relation les personnes réfugiées avec le bon employeur peut transformer des vies* », a rappelé la Haute-Commissaire adjointe pour les réfugiés, tout en invitant le secteur privé européen à jouer un rôle de premier plan dans ces efforts : « *Les gouvernements peuvent définir des politiques, les organisations à but non lucratif*

peuvent apporter leur soutien et le HCR peut continuer à jouer son rôle de facilitateur et de rassembleur. Mais ce sont les entreprises qui ont le pouvoir d'embaucher, de former et d'investir ».

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiques-de-presse/lancement-d-une-plateforme-d-information-regionale-pour-lemploi-des>

BOSNIE- HERZEGOVINE

L'entité serbe de Bosnie-Herzégovine crée sa propre police des frontières

Alors que la surveillance des frontières relevait jusqu'à présent de la police de l'Etat de Bosnie-Herzégovine, la présidence de la Republika Srpska a annoncé ce lundi matin 17 mars 2025, la décision de l'entité serbe de reprendre cette compétence. Cette nouvelle étape du bras-de-fer entre avec les autorités centrales de Sarajevo pourraient avoir de lourdes conséquences sur la gestion des migrations.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni songe à envoyer les demandeurs d'asile dans les Balkans

Selon Sky News, le gouvernement britannique envisagerait d'envoyer les demandeurs d'asile déboutés, y compris ceux qui arrivent sur de petits bateaux, vers des « centres de migrants » à l'étranger, sur le modèle de ce que l'Italie tente de faire en Albanie. L'actuel gouvernement travailliste avait promis d'annuler les projets du précédent exécutif conservateur d'envoyer les demandeurs d'asile au Rwanda, mais des sources gouvernementales ont déclaré au *Times* que les ministres britanniques prévoyaient d'approcher des pays des Balkans occidentaux, comme l'Albanie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine du Nord.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

AFRIQUE

DIANTRE !!! NOS JEUNES AFRICAINS SONT ENCORE DANS LES PIROGUES

Les jeunes, l'emploi en Afrique : vue par un membre associé de l'académie d'agriculture de France, ancien ministre de l'agriculture du Sénégal.

En parcourant la presse de ce jour, notre placidité s'est presque évaporée : le phénomène de l'émigration clandestine s'amplifie. Et un élu local est même interpellé comme élément du puzzle, de ce drame. Cela est mon prétexte pour convoquer, à nouveau, une dissertation à plusieurs détentes.

J'avoue que l'équation est simple dans son énoncé mais la résolution difficile ! Au moment où j'écris ces lignes, partout sur le continent africain, on constate que l'emploi des jeunes constitue une préoccupation majeure dont la prise en charge tarde à être effective et couronnée de succès. C'est pourquoi nos jeunes voient leur avenir ailleurs qu'en Afrique. Ils affrontent la mer dans l'espoir de rejoindre l'autre rive considérée comme des « pâturages verts »

Oui, au moment où j'écris ces lignes, les déclarations d'intentions se multiplient, les engagements des autorités africaines sont récurrents, des opérations s'enchaînent. Toutefois, en lieu et place d'un recul ou d'une disparition du phénomène, on constate l'aggravation du phénomène en Afrique. Certains, d'ailleurs, considèrent que le chômage des jeunes est une bombe à retardement ! Dans la recherche d'idées novatrices, il est important de se pencher davantage sur une véritable étiologie. Sous ce rapport, je pense qu'on ne saurait ignorer quelques éléments de bornage de notre problématique.

Je citerai, entre autres, ceux-ci :

- Mauvais calibrage du rôle des États africains. Très souvent, il y a confusion des rôles car les États africains s'engagent à donner du travail aux jeunes en occultant que nous sommes dans une économie libéralisée et cogérée. En fait, nos États doivent comprendre que leur mission est de créer un environnement propice à l'émergence d'initiatives privées.

- Les pourvoyeurs d'emplois publics et privés manifestent des signes de saturation. Les hommes de ma génération avaient comme ambition majeure de faire de brillantes études pour devenir de hauts fonctionnaires, des cadres d'élite dans le secteur privé ou des experts internationaux. En clair, être un porteur de projet de création d'une entreprise était rarement sur notre ligne de mire.

Les temps ont bien changé !

- Le statut de fonctionnaire ou d'agent n'est plus donné par la simple présentation d'un diplôme. Effectivement, la compétition pour obtenir un emploi est de plus en plus âpre. Car la fonction publique n'est plus en mesure de recevoir les nombreux diplômés formés. D'ailleurs, dans beaucoup de pays africains, on ne recrute plus ou on tente d'inciter des personnes à un départ volontaire ;

- Le secteur privé africain, quant à lui, se cherche. Il est frappé par une conjoncture nationale et internationale des plus difficiles. Par conséquent, il n'est pas toujours dans une logique de recrutements massifs ;

- Les institutions internationales se barricadent, l'accès devient de plus en plus difficile. Pour les postes disponibles, on doit faire face à des appels à candidature pour obtenir un ticket d'entrée. Ce qui est loin d'être un exercice facile ;

- L'école est en déconnexion avec les évolutions de nos sociétés contemporaines. Elle devrait nous donner des matériaux mais aussi développer, en nous, le goût du risque avec comme armes notre conviction et notre connaissance. Sur ce chapitre précis, la formation francophone a des pas de géant à faire, en comparaison à celle dite anglophone.

Alors nos jeunes nous abandonnent pour un voyage à la recherche d'opportunités imaginaires. Ils meurent en mer ou arrivent à destination pour passer la nuit dans des gares ou camps, se livrer à la mendicité ou au commerce de la drogue. Cette situation nous brise le cœur et interpelle tous les segments de la société. Il n'est, d'ailleurs, pas exagéré de dire que l'emploi des jeunes est, à travers le monde, une équation redoutable dont la non-résolution nous expose à une instabilité sociétale grave, une véritable bombe à retardement.

Les Africains doivent comprendre et accepter qu'aucun pays du Nord n'est en situation de plein emploi. Oui, un destin n'est pas échangeable, on l'assume soi-même ou on opte pour une défaite anticipée. Je fais partie de ceux qui pensent que le secteur agricole est une des voies à considérer pour transformer l'exode rural en exode urbain et l'immigration clandestine en choix irrationnel.

Sous ce rapport, ma première couche de peinture a déjà identifié, entre autres, onze axes susceptibles de massifier l'emploi agricole des jeunes :

- 1) facilitation des conditions d'accès à la terre aux jeunes, grâce à une réforme foncière consensuelle ;

2) instauration de lignes de crédit à des taux préférentiels pour des prêts à long et moyen terme. On ne peut développer une agriculture avec des crédits de campagne qui ne permettent pas des investissements lourds.

3) octroi d'un quota significatif aux jeunes pour les facteurs de production subventionnés par l'État en vue de doper leur compétitivité et favoriser une diversification agricole, un des facteurs de lutte contre le risque ;

4) renforcement de leurs capacités techniques, économiques et managériales en vue d'une gestion rationnelle d'exploitations agricoles reposant sur la formation, l'information, la quête de compétitivité-coût, de compétitivité-prix, de compétitivité-qualité et de compétitivité technologique. Le tout doit, bien évidemment, être assorti d'une stratégie de durabilité raisonnée ;

5) mise à leur disposition d'informations de marché pour mieux apprécier les enjeux en vue de produire plus et mieux ;

6) initiation à l'élaboration de calendrier cultural conforme aux besoins des consommateurs locaux et du marché international. Ce que d'aucuns désignent sous le vocable de pilotage par l'aval ;

7) veiller à une exploitation judicieuse des résultats de recherche pour garantir productivité et qualité mais aussi un étalement de la production et une durabilité des capacités productives des écosystèmes ;

8) mettre en place des infrastructures de base (routes, pistes de production, marchés physiques, etc.) pour réduire les coûts de transactions, les pertes post-récolte et un meilleur accès au marché ;

9) aider à la création d'un environnement permettant une numérisation de l'agriculture pour faciliter l'accès aux intrants agricoles et l'établissement de justes prix ;

10) aider à la maîtrise de l'eau pour allonger les saisons de culture et minimiser le risque lié aux changements climatiques ;

11) protéger les zones non aedificandi pour une préservation des ceintures vertes, source d'emplois, loin d'être marginale.

En réalité, il faut transformer les jeunes demandeurs d'emplois en porteurs de projets ! À l'heure où la souveraineté alimentaire est convoquée par tous, les jeunes sont un élément essentiel pour la concrétiser avec célérité, efficacité, efficience, inclusivité et durabilité.

Le fatalisme renvoie à un suicide collectif et minimise le génie potentiel et créateur de l'Homme.

Académie d'agriculture de France Flash info n°317

NIGER

50 migrants, dont 12 enfants, "en détresse" secourus en plein désert près de la Libye

Cinquante migrants "en détresse" ont été secourus en fin de semaine dans le nord désertique du Niger près de la frontière libyenne, point de passage sur la route vers l'Europe, a annoncé dimanche 16 mars 2025 l'armée nigérienne. Les 50 migrants, dont 20 femmes et 12 enfants, étaient "en détresse sous des conditions climatiques extrêmes" lorsque le véhicule qui les transportait est tombé en panne, vendredi, a précisé l'armée dans son dernier bulletin des opérations. Ils se dirigeaient tous vers la Libye. L'armée n'a pas précisé leur nationalité. C'est un détachement de la Brigade d'intervention rapide des militaires qui leur a porté secours dans la zone nigérienne de Djado, à environ 200 km de la frontière libyenne, a encore précisé l'armée.

Les migrants ont reçu des "soins d'urgence" après leur évacuation vers le "puits de l'espoir", un point d'eau rarissime dans cette région où les voyageurs et des milliers de migrants font souvent escale dans leur périlleuse traversée du désert. La chaleur, le manque de vivres et d'eau et les milices qui sévissent dans le désert du Sahara sont autant de dangers pour les migrants qui veulent rejoindre la Méditerranée dans l'espoir d'arriver ensuite en Europe.

Un militaire nigérien, sous couvert d'anonymat, a raconté comment se déroule les patrouilles dans le désert pour secourir les migrants qui s'y aventurent : *"Il y a beaucoup de pertes humaines dans le Sahara. Avant même de mettre le pied en Libye, vous devez affronter de dures épreuves [les températures atteignent 50 degrés, le jour, dans le Sahara]. Le plus grand risque, c'est d'être abandonné par les passeurs. Quand les camionnettes [dans lesquels les migrants sont transportés] tombent en panne, les passeurs les abandonnent dans le désert, sans eau ni nourriture." De nombreux corps disparaissent aussi à jamais. "Dans le désert du Sahara, les tempêtes de sable et de vent sont fréquentes. Les traces des véhicules disparaissent rapidement. Si vous posez un objet dans le sable, il disparaîtra très vite. C'est pareil avec les cadavres. Certaines dépouilles sont ensevelies à tout jamais".*

Il y a aussi les refoulements entre les deux pays. En janvier 2025, 770 migrants nigériens, dont une soixantaine d'enfants, ont été expulsés de Libye, avait indiqué l'armée. Ces derniers avaient été encadrés côté Niger par une escorte militaire et leur accueil avait été coordonné par l'armée et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). De nombreux refoulements de migrants ont également lieu dans la zone, depuis l'Algérie notamment. En 2024, plus de 31 000 migrants ont été expulsés d'Algérie vers le Niger voisin, selon l'ONG Nigérienne Alarme Phone Sahara (APS), qui évoque un chiffre record.

Ainsi, témoignent de nombreux exilés qui ont été expulsés d'Algérie après avoir été arrêtés dans la rue ou bien à la suite d'une tentative de traversée de la Méditerranée avortée. Les exilés sont alors déposés dans le désert au sud de l'Algérie, dans la zone dite de "Point zéro", et sommés de traverser la frontière à pied jusqu'à rejoindre la ville nigérienne d'Assamaka, où se trouve un centre de transit de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'ONG APS dénonce régulièrement les "traitements violents" voire "mortels" à l'encontre des migrants ouest-Africains lors d'opérations de refoulement effectuées par l'Algérie et la Libye vers le Niger.

SENEGAL

Le maire de Dionewar poursuivi pour participation à un réseau de passeurs de migrants

Arrêté samedi 15 mars à la suite de l'interception de 241 migrants au large des côtes sénégalaises qui tentaient de rejoindre les îles Canaries, le maire de Dionewar, une île du Sine Saloum, est poursuivi pour association de malfaiteurs, trafic de migrants, mise en danger de la vie d'autrui et escroquerie. Six complices présumés sont entendus avec lui au pool judiciaire financier de Dakar : maçons, pêcheurs ou ouvriers, eux aussi auraient participé à l'organisation des départs pendant plusieurs années. Alors que le maire est suspecté d'avoir reçu 2 millions de Franc CFA d'un convoyeur, chacun des candidats à l'émigration lui aurait également versé entre 300 000 et 400 000 Franc CFA - l'équivalent d'environ 600 euros - pour la traversée. L'enquête devra déterminer s'il était ou non à la tête du réseau, ou simplement l'un de ses acteurs.

De son côté, l'édile se défend en expliquant que les sommes reçues des migrants étaient destinées à leur chercher des avocats si leur voyage se soldait par un échec. Dans la commune et aux alentours, beaucoup d'habitants sont très surpris car il s'agit d'une première : jamais encore une autorité locale n'avait été impliquée dans ce genre d'affaire, bien que la région soit un lieu de départ massif pour les embarcations à destination des Canaries. En 2024, près de 10 000 personnes ont disparu en mer en essayant de gagner l'archipel espagnol.

À Rosso, des migrants subsahariens trouvent refuge après leur expulsion de Mauritanie

A Rosso, au bord du fleuve qui sépare le Sénégal de la Mauritanie, les migrants subsahariens venus de Mauritanie sont refoulés. Les ONG et les autorités sénégalaises se sont récemment inquiétées d'une vague d'expulsions de plusieurs centaines de personnes en situation irrégulière de la Mauritanie. Vingt-deux Maliens et un Sénégalais refoulés de Mauritanie ont trouvé refuge dans les locaux de la Croix-Rouge de Rosso, à 380 km de Dakar dans le nord du Sénégal. Mais il est difficile de faire plus malgré la demande, selon le directeur du centre. *"Beaucoup de migrants sont venus ici pour avoir de l'aide, mais il n'y a pas de moyens. On peut donner de l'eau, les laisser laver leur linge, mais c'est difficile pour tout le monde"*, affirme-t-il. La situation est difficile, car depuis 2019 le bureau de la Croix-Rouge à Rosso ne reçoit plus de financements internationaux. La veille, une quarantaine de migrants, beaucoup de Sénégalais, mais aussi quelques Guinéens, Gambiens et Sierra-léonais ont été refoulés par la Mauritanie, comme presque tous les jours depuis trois semaines.

"Oui, c'est une situation très compliquée, se désole aussi le maire de la commune". "C'est un fléau international qui interpelle tout le monde. Nous, il est de notre devoir d'assister. On est membre de la Cédéao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), nous sommes là en tant qu'assistants, mais on ne peut pas faire grand-chose, parce que la mairie n'a pas de budget pour prendre en charge ce fléau." Reste la solidarité des habitants de Rosso. *"Beaucoup de gens viennent demander de l'eau, certains peuvent payer, d'autres demandent à ce qu'on leur offre. Ils sont nombreux à venir ici, c'est difficile ce qui leur arrive. Ils n'ont pas de téléphone, ni de quoi manger."* Tous les soirs, dans les ruelles autour de l'embarcadère, des dizaines de migrants subsahariens passent la nuit sur les terrasses devant les boutiques et les habitations, en attendant de pouvoir rentrer chez eux ou repasser la frontière.

Sous un soleil de plomb, ils sont une dizaine, tous Guinéens et refoulés, à l'ombre d'un toit de tôle à quelques mètres de l'embarcadère vers la Mauritanie. Débarqué deux jours plus tôt à Rosso, Cet homme exhibe un document du haut-commissariat aux réfugiés. Il a été arrêté à Nouakchott alors qu'il était allé acheter à manger. *"Ils te disent 'tu es un étranger non ?', tu dis oui, on te prend. Deux jours, on est enfermés là-bas. Si tu n'as pas l'argent pour acheter à manger, wallah tu vas mourir dans la salle"*, raconte-t-il.

Vêtue d'un grand-voile mauritanien, a, elle aussi, été expulsée malgré sa grossesse et sa fille de deux ans. *"Il m'a attrapé à la maison, j'étais couché donc, il vient, il cogne, quand tu ouvres la porte, il te prend, il te menotte, tu pars en prison. Moi, j'ai fait une semaine en prison. Il n'y a pas à manger. Il frappe les garçons"*, confie la jeune femme. Toutes ses affaires ont été volées. Voilà près d'un mois qu'elle a trouvé refuge dans cette cour, devant une maison où elle campe chaque soir avec une dizaine d'expulsés. Tous disent avoir été maltraités.

Un guinéen, qui travaillait comme coiffeur depuis un an, dénonce une politique injuste. *"Pourquoi vous nous traitez comme ça ? Le Guinéen n'a rien fait de mal en Mauritanie. S'il s'agit de trouver des cartes de séjour, on vous donne une semaine ou un mois. Mais aujourd'hui, je vous jure, quand vous partez demander, même s'ils en ont, ils ne vous donnent pas. Sinon, moi, j'ai fait plus d'un mois, je suis en train de courir derrière eux, quand j'ai perdu ma carte de séjour, ils refusent catégoriquement"*. Avec sa femme et son fils encore en Mauritanie, il ne peut pas rentrer en Guinée et espère pouvoir retourner à Nouakchott les chercher. Sans succès pour le moment, il appelle à une réaction diplomatique de son pays.

La ministre des Affaires étrangères sénégalaise a remis une lettre du président Sénégalais au président mauritanien Mohamed le 17 mars 2025. À la sortie de la rencontre, elle affirme avoir apporté un message de solidarité et de salutations en ce mois de ramadan. Elle explique aussi avoir discuté de la situation *« de solidarité et d'amitié entre les deux pays »* ainsi que la nécessité de renforcer cette situation au niveau *« humain, économique et social »*. Pas un mot, en revanche, sur la promesse faite par la Mauritanie et relayée par la ministre, la semaine dernière, de transmettre les

modalités d'obtention de la carte de résidence mauritanienne pour les Sénégalais. Pourtant, ce déplacement arrive alors que le gouvernement sénégalais s'était montré particulièrement indigné, ces dernières semaines, par les expulsions de migrants en situation irrégulière, condamnant le traitement réservé à ses ressortissants et appelant au respect de leurs droits. Nouakchott justifie ces actions comme étant des mesures de routine destinées à régulariser la situation des migrants et à lutter contre le trafic de personnes. La ministre sénégalaise avait également prévu de rencontrer son homologue mauritanien ainsi que des représentants de la communauté sénégalaise à Nouakchott. Elle a affirmé continuer à travailler en direction du renforcement des relations entre les deux pays.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250317-s%C3%A9n%C3%A9gal-la-ministre-yassine-fall-%C3%A0-nouakchott-pour-renforcer-les-relations-entre-les-deux-pays>

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250318-%C3%A0-rosso-au-s%C3%A9n%C3%A9gal-des-migrants-subsahariens-trouvent-refuge-apr%C3%A8s-leur-expulsion-de-mauritanie>

TUNISIE

Le président veut intensifier les retours "volontaires" de migrants

Le président tunisien a appelé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à intensifier ses efforts pour assurer les "*retours volontaires*" des personnes subsahariennes en situation irrégulière vers leurs pays d'origine. "*Seulement 1 544 migrants*", en Tunisie, ont été rapatriés dans leurs pays depuis le début de l'année, a indiqué le président tunisien, dans un communiqué publié dans la nuit de mardi 25 à mercredi 26 mars. Ce nombre "*aurait pu être bien plus élevé si davantage d'efforts avaient été menés pour mettre un terme à ce phénomène inacceptable tant sur le plan humanitaire que juridique*", peut-on lire dans la déclaration présidentielle. Il a appelé "*toutes les autres organisations*" concernées par ce problème à soutenir également "*davantage les efforts tunisiens visant à faciliter le retour volontaire des migrants irréguliers*". Selon une source humanitaire, "*il faudrait déjà que les militants des ONG emprisonnés [des militants tunisiens d'aide aux migrants, détenus pour la plupart depuis plus de dix mois] soient libérés avant de nous demander de l'aide*".

Sur l'ensemble de l'année 2024, 7 250 migrants subsahariens vivant en Tunisie sont rentrés "*volontairement*" dans leur pays via l'Organisation internationale des migrations (OIM), a indiqué fin janvier le secrétaire d'État tunisien auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger. On estime que le nombre de migrants irréguliers en Tunisie se situe entre 20 000 et 25 000, selon les chiffres des ONG. Ils survivent dans des camps de fortune insalubres au milieu de champs d'oliviers autour de Sfax (centre-est), dans l'attente de tenter d'embarquer clandestinement sur un canot pour l'Europe.

Dans une interview à France 24, le porte-parole du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), une association qui vient en aide aux migrants dans le pays, affirme que "*le terme de 'retour volontaire' [utilisé par la présidence] est largement critiqué parmi les migrants, car il s'est transformé en un retour forcé*". En effet, selon les témoignages recueillis depuis des années, le quotidien des Africains subsahariens est devenu "*infernal*" dans le pays – notamment depuis février 2023 quand le président a dénoncé l'arrivée "*de hordes de migrants subsahariens*" menaçant, selon lui, de "*changer la composition démographique*" du pays.

Les mois suivants, des milliers de migrants avaient été chassés de leurs logements et leurs emplois informels. Plusieurs ambassades africaines avaient procédé au rapatriement express de leurs ressortissants, à la suite d'agressions. Par des rafles, organisées par les autorités, les migrants ont été abandonnés dans le désert, à la frontière libyenne ou algérienne. Les exilés sont constamment harcelés par la population et les autorités. Partout en Tunisie, les Noirs sont de plus en plus empêchés de travailler, de louer des appartements et même d'utiliser les transports publics. Ces expulsions illégales, largement dénoncées par les ONG et les instances internationales, n'ont jamais cessé en Tunisie.

En janvier 2025, un rapport de chercheurs, restant anonymes, a même été présenté au Parlement européen. Il révèle, à travers des témoignages, le business opéré à la frontière tuniso-libyenne : les autorités des deux pays s'échangent des groupes de migrants - hommes, femmes et enfants - contre de l'argent.

La Tunisie est un point de passage clé pour des milliers de migrants et réfugiés de pays d'Afrique subsaharienne désireux de rejoindre les côtes italiennes, situées à moins de 150 km de Sfax. Des centaines de Tunisiens tentent également la traversée périlleuse de la Méditerranée chaque année, depuis les côtes tunisiennes.

Plus de 600 migrants secourus dans plusieurs opérations en mer, au moins 18 morts

Dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 mars 2025, 612 migrants subsahariens qui cherchaient à atteindre l'Europe ont été interceptés en mer Méditerranée et ramenés à terre. Mais 18 corps ont également été découverts, dont certains étaient ceux d'enfants. Des vidéos diffusées par des garde-côtes rattachés à la garde nationale montrent des personnes épuisées, parfois munies de grosses bouées noires, notamment des femmes et des enfants dont certains paraissent morts. Sur les images, on voit au moins un corps flottant dans la mer, des hommes, des femmes et des enfants en grande détresse sur un bateau plus grand, et d'autres essayant de nager vers le navire des garde-côtes. Elles montrent également une femme qui hisse avec difficulté un enfant le corps tout rigide, visiblement sans vie, à bord du bateau de la marine. D'autres migrants secourus, complètement exténués, boivent de l'eau versée par les forces tunisiennes. Des unités de la garde maritime du centre du pays "*ont réussi à faire échouer plusieurs tentatives séparées de rallier clandestinement l'espace européen*", a indiqué lundi la direction de la garde nationale dans un communiqué.

Avec la Libye, la Tunisie, dont le littoral se trouve à certains endroits à moins de 150 km de l'île italienne de Lampedusa, est devenue ces dernières années le principal point de départ en Afrique du Nord des migrants cherchant à gagner l'Europe. Des milliers de migrants subsahariens - 20 à 25.000 selon des sources humanitaires - s'entassent depuis des mois dans des campements de fortune sans eau potable ni hygiène ni soins médicaux, au milieu d'oliveraies près de villages comme El Amra, à une trentaine de km au nord de Sfax, à proximité des plages de départs des canots. Parmi ces exilés, de très nombreuses femmes affirment avoir été agressées sexuellement dans le pays. Des grossesses non désirées résultent de ces viols et mettent en danger la vie de ces exilées. Un grand nombre d'exilés ont été chassés de Sfax, deuxième ville tunisienne depuis l'été 2023, d'autres sont arrivés ces derniers mois. Des internautes tunisiens ont publié récemment des appels, pour certains à relents racistes, pour que les autorités les évacuent, se plaignant de voir leurs champs d'oliviers occupés par des centaines de tentes, avec une accumulation d'ordures sur leurs propriétés.

Selon un communiqué de l'Unicef publié début janvier 2025, le nombre de migrants morts ou disparus en Méditerranée "*a dépassé les 2 200 personnes en 2024, dont près de 1 700 vies perdues*" sur la route de Méditerranée centrale, entre l'Afrique du nord et les côtes italiennes. "*La majorité de ces migrants fuient des conflits violents et la pauvreté*", a rappelé l'organisation.

Les aides européennes ont débouché sur une hausse des interceptions de bateaux clandestins en 2024 et une nette réduction des arrivées en Italie (-80 % sur un an l'année dernière par rapport à 2023 avec 19 246 arrivées depuis la Tunisie).

AMERIQUE

CANADA

Vers un modèle d'intégration inclusif fondé sur le dialogue interculturel

La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes salue la volonté du gouvernement de structurer son approche en matière d'intégration. Cependant, le projet de loi 84 (PL-84) s'inscrit avant tout dans une démarche « *d'affirmation nationale* », éclipsant les véritables enjeux d'inclusion.

Dans un contexte de changements majeurs en immigration, le Québec a accueilli un nombre record de personnes en demande d'asile et de résidents temporaires. Pourtant, plutôt que de renforcer les mesures d'intégration, les récentes restrictions limitent l'accès à l'immigration permanente et aux services essentiels, créant davantage de précarité.

De plus, le fait que le PL-84 soit porté par le ministère de la Langue française, et non par le ministère de l'Immigration, envoie un signal clair : l'intégration est abordée sous l'angle linguistique avant tout, au détriment d'une vision globale et inclusive.

Ce mémoire de la TCRI analyse l'approche du projet de loi, ses impacts sur la reconnaissance de la diversité et les organismes, ainsi que les défis qu'il soulève pour l'avenir de l'intégration au Québec.

<https://tcri.qc.ca/2025/03/vers-un-modele-dintegration-inclusif-fonde-sur-le-dialogue-interculturel/>

USA

L'administration Trump met fin au statut légal de plus de 532.000 migrants

L'administration Trump a annoncé vendredi 21 mars 2025 mettre fin par ordonnance au statut légal de 532.000 Cubains, Haïtiens, Nicaraguayens et Vénézuéliens qui sont arrivés aux USA dans le cadre d'un programme lancé en octobre 2022 par le prédécesseur de Donald Trump, Joe Biden, et élargi en janvier de l'année suivante. Les migrants parrainés par ce programme, « *doivent quitter les États-Unis* » d'ici au 24 avril 2025, sauf s'ils ont obtenu un autre statut d'immigration leur permettant de rester dans le pays. Ils perdront leur protection légale trente jours après la publication, prévue mardi, de cette nouvelle ordonnance dans le journal officiel du gouvernement fédéral des États-Unis.

« *La liberté conditionnelle est par nature temporaire, et la liberté conditionnelle seule ne constitue pas une base sous-jacente pour obtenir un statut d'immigration, ni ne constitue une admission aux États-Unis* », a justifié le Département de la sécurité intérieure. Le président Donald Trump avait promis de mener la plus grande campagne d'expulsion des États-Unis et de limiter l'immigration, principalement en provenance des pays d'Amérique latine.

L'organisation Welcome. US, qui soutient les migrants aux États-Unis, a exhorté les personnes concernées par cette décision à « **consulter immédiatement** » un avocat.

Annoncé en janvier 2023, un programme destiné aux Cubains, Haïtiens, Nicaraguayens et Vénézuéliens permettait l'entrée aux États-Unis pour deux ans pour un maximum de 30.000 migrants par mois en raison de la situation des droits humains dans ces quatre pays. Le président de l'époque avait présenté le plan comme une méthode « *sûre et humaine* » pour alléger la pression à la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

Le secrétaire d'État américain menace le Venezuela de sanctions s'il ne reprend pas ses ressortissants expulsés

« *Le Venezuela a l'obligation de recueillir ses ressortissants des États-Unis. Ce n'est pas*

un sujet de débat ou de négociation », a écrit le secrétaire d'état. « *Si le régime Maduro n'accepte pas un flux constant de vols d'expulsion, sans excuses ni retards, les États-Unis imposeront de nouvelles sanctions, sévères et croissantes* ». Depuis le 20 janvier 2025, des centaines de Vénézuéliens ont été expulsés des États-Unis. Cependant, le républicain a estimé que le Venezuela n'avait pas respecté le « *rythme rapide convenu* » des rapatriements et a, comme mesure de rétorsion, suspendu l'autorisation de la société pétrolière Chevron d'opérer au Venezuela, privant Caracas d'un important revenu.

Trois avions transportant plus de 200 migrant vénézuéliens, accusés par Washington de faire partie du gang Tren de Aragua, ont atterri lundi 17 mars 2025 au Salvador qui les a incarcérés dans une prison de haute sécurité. Des vols de migrants vénézuéliens expulsés ont été reportés à deux reprises la semaine dernière. La plupart des Vénézuéliens bénéficiaient d'un statut spécial (TPS) que leur avait accordé l'ancien président Joe Biden et qui les protégeait de l'expulsion. Mais M. Trump a suspendu le TPS pour les Vénézuéliens le 29 janvier 2025.

Près de huit millions de Vénézuéliens ont fui la grave crise économique et politique que traverse leur pays depuis 2014. Les migrants se sont d'abord rendus dans des pays d'Amérique latine, notamment en Colombie, au Pérou et au Chili. Mais ils ont ensuite commencé à se tourner vers les États-Unis, traversant à pied la périlleuse jungle du Darien, entre la Colombie et le Panama.

<https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/etats-unis-rubio-menace-le-venezuela-de-sanctions-sil-ne-reprend-pas-ses-ressortissants-expulses-89ba8548-0443-11f0-a7a0-db29bf98805a>

INTERNATIONAL

GEL DES FINANCEMENTS AMERICAINS, LE HCR S'INQUIETE DES "CONSEQUENCES DRAMATIQUES" SUR LES EXILES

Le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), qui employait près de 20 000 personnes fin septembre, est fortement ébranlé par la baisse drastique de l'aide étrangère de son plus grand donateur, les États-Unis, qui représentaient environ 40% de son budget. Les "*coupes brutales*" de financement vont mettre en danger des millions de vies, a averti jeudi 20 mars 2025 l'agence, elle-même forcée à "*une réduction significative*" de ses effectifs faute de la manne américaine. Entretien avec le chargé de communication du HCR en France (J.B.).

InfoMigrants : Comment réagissez-vous à l'annonce du gel des financements américains ?

JB: Nous sommes confrontés à une crise extrêmement grave et la situation de financement du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) est incertaine. Cela est lié à la décision des États-Unis – notre plus grand donateur – de revoir leurs programmes d'aide étrangère ainsi qu'aux annonces d'un quart de nos principaux donateurs concernant leurs projets de réduction de leur aide à l'étranger. Nous ne sommes pas en mesure de confirmer le montant des fonds qui seront disponibles. Cependant, nous savons d'ores et déjà qu'en 2025 et dans les années à venir, nous devons revoir nos prévisions de financement à la baisse de manière significative. Nous sommes profondément préoccupés par l'écart grandissant entre les besoins et les ressources, ainsi que par l'impact considérable que cela aura sur des millions de personnes déplacées par les guerres et les persécutions.

IM : Observez-vous déjà les conséquences de ces coupes budgétaires sur le terrain ?

JB : L'impact de cette situation sur la vie des réfugiés est déjà dévastateur et ne fera qu'empirer. Ces mesures s'ajoutent à des déficits de longue date dans le financement de l'aide humanitaire. Les guerres continuent de contraindre des milliers de personnes à fuir leur foyer pour sauver leur vie. Ces coupes budgétaires signifient que ceux qui sont en danger ne recevront pas l'assistance nécessaire. Les réfugiés et les personnes déplacées de force ont plus que jamais besoin de notre solidarité. Nous faisons tout notre possible pour que l'aide vitale continue d'atteindre les populations les plus vulnérables.

Le HCR possède l'expertise, l'expérience et la détermination nécessaires pour continuer à fournir une aide vitale aux personnes contraintes de fuir. Nous sommes déjà mobilisés sur le terrain, pour sauver des vies. Nous sommes efficaces et réactifs – et ferons tout notre possible pour limiter l'impact de la situation actuelle sur la vie des personnes déplacées de force. Mais nous avons besoin que les donateurs intensifient leurs efforts. Nous avons besoin de davantage de financements dès maintenant – qu'ils soient privés, étatiques ou individuels – pour venir en aide aux réfugiés.

IM : Concrètement, des programmes menés par le HCR sont-ils menacés ?

JB : Les difficultés que nous traversons ont déjà affecté notre capacité d'assistance, et de nouvelles coupes budgétaires sont imminentes. Ces réductions ont déjà eu des conséquences dramatiques pour les réfugiés, avec l'arrêt d'activités cruciales menées par nos partenaires dans plusieurs régions. Parmi les 120 millions de personnes déplacées de force et apatrides à travers le monde, beaucoup subiront des conséquences dramatiques, qu'il s'agisse d'accès à des médicaments essentiels, aux abris d'urgence, à la nourriture, aux articles de secours, à l'eau potable et aux services de protection.

Des programmes vitaux seront interrompus, y compris l'aide aux minorités religieuses et aux survivants de violences sexuelles et basées sur le genre, et de la traite des êtres humains. L'enregistrement des réfugiés et la gestion biométrique - essentiels pour la vérification des identités, la prévention de la fraude et la distribution équitable de l'aide - seront compromis. Des millions de personnes ne seront pas enregistrées, ce qui entravera leur accès aux services et affaiblira la sécurité ainsi que le contrôle des frontières. Chaque jour de retard dans l'allocation des financements ne fera qu'accroître ces besoins. De nombreuses agences des Nations unies, ONG, acteurs locaux et pays hôtes font également face à une incertitude financière, ce qui risque d'entraîner un effet domino, privant les populations déplacées de l'aide essentielle dont elles ont désespérément besoin et compromettant les efforts de stabilisation des communautés et des régions.

IM : Avez-vous des exemples de programmes compromis par ces coupes budgétaires ?

JB : Au cours du dernier mois, nous avons observé des exemples alarmants de l'impact de cette crise financière sur nos opérations et celles de nos partenaires, notamment :

- Au Soudan du Sud, seuls 25 % des espaces dédiés aux femmes et aux filles à risque, mis en place par le HCR, sont actuellement opérationnels. Cela prive jusqu'à 80 000 personnes de services tels que le soutien psychosocial d'urgence, l'assistance juridique et les soins médicaux. Les programmes de protection contre le mariage forcé et les autres formes de violences – notamment pour les adolescentes réfugiées – ont également été suspendus, mettant plus de 2 000 d'entre elles en danger.
- Au Soudan, la diminution des financements va priver au moins 500 000 personnes déplacées de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux soins médicaux. Dans un pays où neuf millions de personnes ont été déplacées par un conflit brutal, les besoins en abris, en soins de santé et en soutien psychosocial sont immenses.
- En Jordanie, 63 programmes spécialisés dans l'assistance aux femmes et aux filles ont été fermés ou suspendus, laissant 200 000 personnes vulnérables, aussi bien parmi les réfugiés que dans les

communautés hôtes, sans soutien.

<https://www.infomigrants.net/fr/post/63538/avec-le-gel-des-financements-americains-le-hcr-sinquiete-des-consequences-dramatiques-sur-les-exiles>

8 938 PERSONNES MORTES SUR LES ROUTES MIGRATOIRES DANS LE MONDE

En 2024, au moins 8 938 migrants ont perdu la vie en tentant de rejoindre un autre pays, un chiffre jamais atteint auparavant, a annoncé l'ONU vendredi 21 mars 2025. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) prévient que le bilan réel est sûrement bien plus élevé, car de nombreux décès ne sont pas enregistrés.

La hausse du nombre de migrants morts est une tragédie inacceptable et évitable, a déclaré la directrice générale adjointe de l'OIM. L'OIM souligne que le nombre de décès augmente depuis cinq ans et appelle à une réponse mondiale pour éviter d'autres drames.

Les régions les plus touchées par ce nombre croissant de morts sont l'Asie avec 2 778 morts, l'Afrique avec 2 242 morts. Concernant les 2 452 décès en mer Méditerranée en 2024, ils ne constituent pas un record, selon l'OIM, qui souligne toutefois que ce « *nombre élevé montre la nécessité de systèmes de recherche et de sauvetage adéquats ainsi que la nécessité de routes de migration sûres et régulières* ». Quant au continent américain, les données ne sont pas encore disponibles. Mais il y aurait 1 233 morts, avec le constat d'une hausse importante dans les Caraïbes avec 341 décès et 174 dans la jungle du Darien, entre le Panama et la Colombie.

L'OIM souligne que beaucoup de victimes restent anonymes. La responsable du projet Migrants disparus, insiste sur la nécessité d'avoir plus de données pour mieux protéger les migrants et sauver des vies : « *La hausse des décès est terrible en soi, mais le fait que des milliers de personnes restent non identifiées chaque année est encore plus tragique* ». « *Au-delà du désespoir et des questions non résolues rencontrées par les familles qui ont perdu un être cher, le manque de données plus complètes sur les risques auxquels les migrants sont confrontés entrave les réponses qui sauvent des vies* ».

<https://www.rfi.fr/fr/monde/20250321-au-moins-8-938-personnes-sont-mortes-sur-les-routes-migratoires-en-2024-selon-l-onu>

TEMOIGNAGE

Le parcours d'un Algérien : "Aujourd'hui, je veux parler des disparus"

Un jeune homme, dont le petit frère a disparu en mer méditerranée, a mis sa tristesse et son désespoir de côté, pour défendre sa cause auprès du plus grand nombre : les disparus de la route algérienne.

"Cela fait presque un an que je suis en Espagne. Je n'ai pas pris la mer pour venir, je suis arrivé légalement en Europe. J'ai d'abord été en Italie, puis en Suisse et en France. Mais depuis le début, j'avais l'Espagne en tête. Pour moi, c'était là que je devais défendre ma cause : les harragas disparus de la route algérienne. Je suis alors d'abord allé dans le Pays basque où j'ai passé quelques mois. J'ai rencontré de nombreux défenseurs des droits de l'homme. On avait beaucoup de

discussions, d'ateliers, j'ai aussi participé à des radios libres. C'était vraiment intéressant et surtout très utile, car je pouvais parler de ce qui me tient à cœur.

Puis j'ai déménagé à Madrid [entre temps, Ryad a obtenu un permis de résidence]. C'est mieux, car dans la capitale j'ai plus facilement accès aux institutions. Hier par exemple, j'ai participé à une rencontre organisée par le ministère de la jeunesse pour parler du Pacte asile et migration [réforme de la politique européenne d'asile adoptée en avril 2024]. J'étais le seul migrant. J'en ai profité pour donner mon avis, mais aussi pour parler des harragas.

Cette route est toujours invisible, malgré le nombre de morts. Et encore, il y a beaucoup de bateaux et de personnes qu'on ne retrouve jamais. Les embarcations utilisées sur cette voie sont en fibre de verre, elles sont très fragiles et donc coulent vite : quand il y a une panne à bord, on ne peut pas dériver et tomber par hasard sur des sauveteurs. Le bateau sombre avant, avec tous les passagers.

Aujourd'hui, mon petit frère, je ne le cherche plus. Je préfère me concentrer sur les familles, et sur mon engagement. Depuis le 8 mars, je suis président de l'association "¿ Donde están ?" ["où sont-ils ?", en français], que l'on a créée avec des amis. Le but, c'est de pouvoir agir pour une identification plus rapide des cadavres retrouvés dans le sud de l'Espagne. On veut aussi accompagner les familles dans leurs recherches. Tous les jours, il y a des mamans, des frères, des cousines, qui m'écrivent pour me demander de les aider.

Il n'y a rien ni personne pour les soutenir. Résultat, beaucoup de gens mal intentionnés profite de leur détresse et de leur solitude. Des arnaqueurs, il y en a tout le temps, des personnes qui vous font croire que votre fils est vivant mais qu'il est enfermé en prison sans téléphone. Les familles des disparus pensent aussi que Frontex a arrêté leurs enfants en mer [l'agence de surveillance des frontières européennes ne procède pas à des interceptions en mer Méditerranée, elle opère seulement une surveillance]. Et il arrive que certains profiteurs vous assurent avoir des photos du corps de la personne que vous cherchez, mais qu'il faut payer pour les voir. Malgré les arrestations de la police, ça continue. On coupe une tête, il y en a dix qui poussent.

Depuis que je suis en Espagne, l'Algérie, je n'y pense pas trop, et je n'ai pas envie d'y retourner. J'ai des nouvelles de mon père de temps en temps. Il est toujours étonné quand je lui parle de ce que je fais. Il dit que je suis une "caja sorpresa" ("pochette surprise" en français) comme on dit ici ! On ne sait jamais où je suis, et j'ai toujours de nouvelles choses à lui raconter. C'est normal qu'il pense ça. Lui il est âgé, il est fatigué, il ne peut pas faire comme moi et chercher son fils disparu.

Aujourd'hui, je suis bien à Madrid, mais je ne pense pas rester encore très longtemps. Je veux m'installer dans le sud, à Alicante. J'ai besoin d'aller là-bas, pour défendre ma cause. Je serai plus utile, car je pourrai mieux accompagner les familles. Je veux les protéger".